



RAPPORT D'ACTIVITÉ • 2025

Sommaire

Introduction du président	p.04
Les missions de l'association	p.06
Les temps forts de l'année 2025	p.08
Chiffres clés 2025	p.10
Les projets structurants du SSM	p.16
Les projets nationaux de l'action sociale	p.34
Les initiatives locales	p.50
Les situations sociales accompagnées par le SSM	p.62
Les perspectives du directeur	p.76

L'introduction du Président

Bien que vous teniez entre vos mains le rapport d'activité du SSM de l'année 2025, ces quelques mots seront aussi au regard de l'actualité.



En effet, depuis la guerre entre l'Iran, les États-Unis et Israël, le monde maritime, est sur le devant de la scène internationale. Le blocage du détroit d'Ormuz impacte autant les navires que les équipages et en cascade l'économie mondiale.

Avec l'augmentation du coût des énergies, les pêcheurs sont en première ligne confrontés à des coûts de fonctionnement qui mettent en péril la rentabilité de leurs entreprises et les salaires des équipages. Mais c'est l'ensemble de la communauté maritime ainsi que les différentes filières, dont celle de la conchyliculture, qui sont également impactées.

Dans la vie quotidienne de chacun, le coût du panier moyen s'est soudain renchéri avec l'augmentation de certains produits impactés directement par la crise au Moyen-Orient. Il ne vous échappera pas à la lecture des différents chiffres, graphiques et exemples illustratifs d'accompagnements par les équipes au quotidien, que nous avons souhaité mettre en avant, la complexification des interventions du SSM et la précarisation des personnes que nous aidons sur l'ensemble du littoral.

Les problématiques financières et de santé sont souvent liées, tout comme les conséquences directes sur les familles.

Ne pas avoir d'argent, avoir des problématiques pour se loger sur un littoral de plus en plus soumis à la pression foncière, mal se nourrir, donc mal se soigner, tomber malade est le cercle vicieux de la précarité.

Une guerre, une crise internationale, le blocage ou le ralentissement des flux de marchandises montrent bien que la mondialisation a une incidence directe sur nos vies personnelles, familiales et professionnelles.

La montée de la consommation des drogues, les violences faites aux femmes, mais aussi aux hommes, sont les reflets d'un monde devenu plus déroutant, précaire et violent et le secteur maritime n'en est pas exempt en miroir de la société dans son ensemble. C'est donc, plus que jamais, que le SSM répond présent et accompagne les entreprises, les marins, leurs familles, les jeunes en études, les actifs et les pensionnés confrontés aux réalités quotidiennes et sociétales.

La réorganisation engagée depuis trois ans, arrivée à son terme en début d'année, visait non seulement une meilleure efficacité du SSM mais aussi une capacité opérationnelle à s'emparer de problématiques collectives et à répondre à des enjeux sociétaux communs au monde qui nous entoure, mais en tenant compte de leurs particularités maritimes.

À un moment où certains voudraient par des solutions simplistes opposer les uns aux autres, au nom d'idéologies sectaires, il apparaît évident que le vivre-ensemble, à l'instar d'un équipage sur un navire animé du principe de la solidarité entre les gens de mer, doit être la priorité.

Dans une récente interview accordée au Monde deux mois avant sa mort, Edgar Morin tenait des propos inspirants : « *Les humanistes devraient se relier les uns aux autres et se rassembler (...) mais je crois qu'il faut, au préalable, redéfinir ce que j'appelle un humanisme régénéré conscient de l'identité d'origine et de la communauté de destin de tous les humains* ».

Cet humanisme, selon lui, ne doit pas se réduire à l'économie, encore moins à la seule économie néo-libérale. Le vivre ensemble, le vivre bien, le bien vieillir, le bien apprendre et pouvoir mener des carrières maritimes riches en expériences et en développement personnel, sans discrimination, sans sexisme, sont des enjeux majeurs que le SSM compte accompagner et renforcer avec ses partenaires institutionnels (DGAMPA, ENIM, CNAF, collectivités locales, CRAPEM), les organisations professionnelles (CNPMM, CNC, ADF) et les organisations syndicales et patronales.

Le présent rapport en est l'illustration aux échelons national et local.

Hubert Carré

Président du Service Social Maritime

Accueillir à l'entrée dans la profession



Le référent SSM au sein d'un organisme de formation

Met en place des permanences
Participe à la vie et aux évènements de l'établissement
Fait le lien avec les acteurs et partenaires du territoire (SSGM, épicerie solidaire, protection de l'enfance...)

Intervention individuelle

Etat des lieux de situation
Rechercher et cibler les aides possibles
Veiller à la constitution des dossiers
Assurer le suivi

Intervention collective

Animer ou co-animer des interventions

Sensibiliser et informer sur des mesures de prévention

Communication d'informations sociales

Faire connaître nos actions



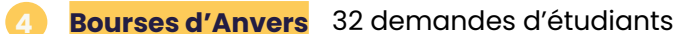
ENSM



Lycées Professionnels Maritimes



CEFCM



Convention DGAMPA



Convention ENSM

Faciliter



Le référent SSM en entreprise Permanences à quai ou à bord

Conseil et médiation sociale
Suivi des marins en arrêt de travail

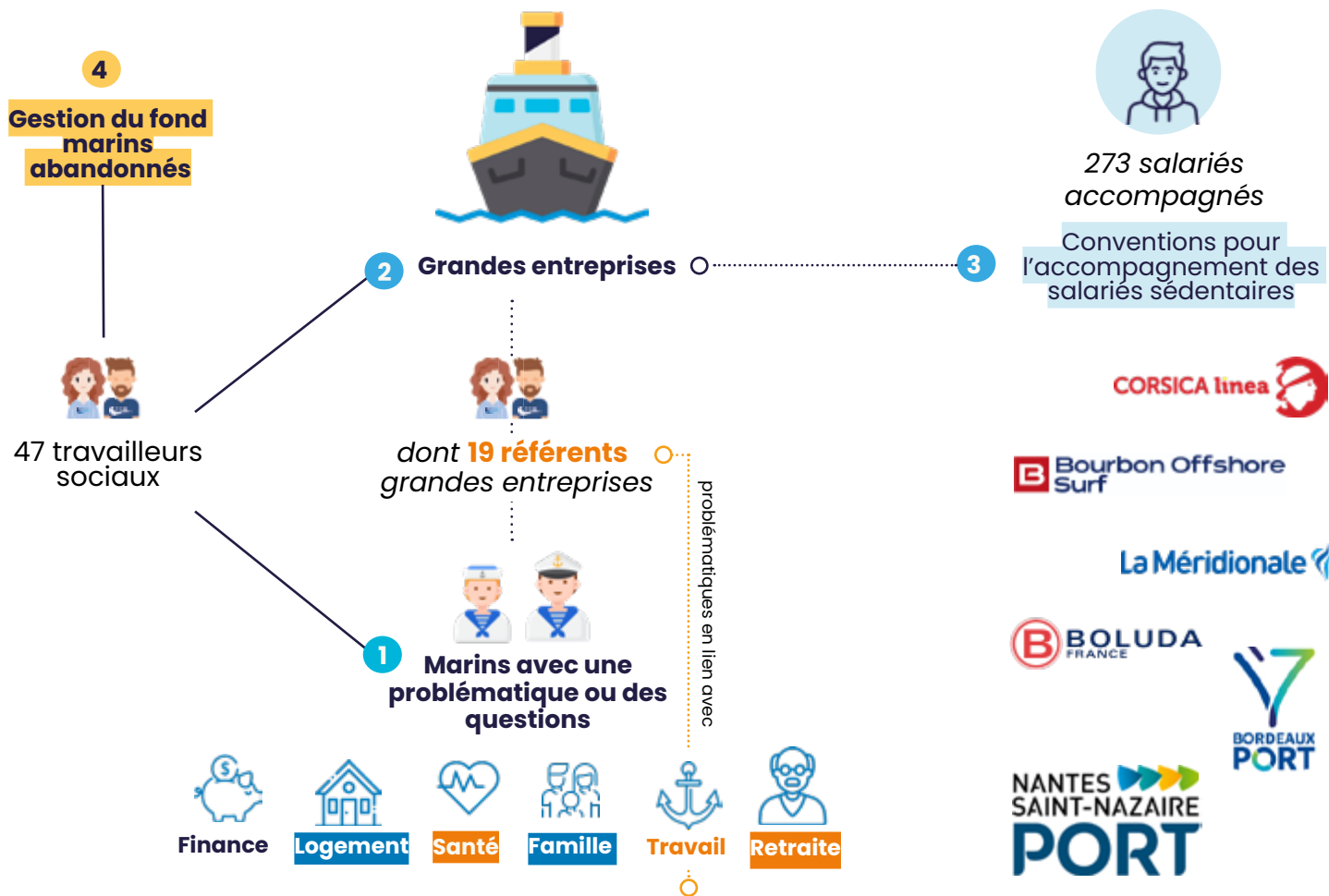
Commission sociale
Participation aux instances
Actions de prévention en entreprise



Le travailleur social au quotidien

Au quotidien, les travailleurs sociaux accompagnent les marins sur les problématiques sociales qu'ils peuvent rencontrer à titre individuel ou familial.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale



en lien avec nos partenaires

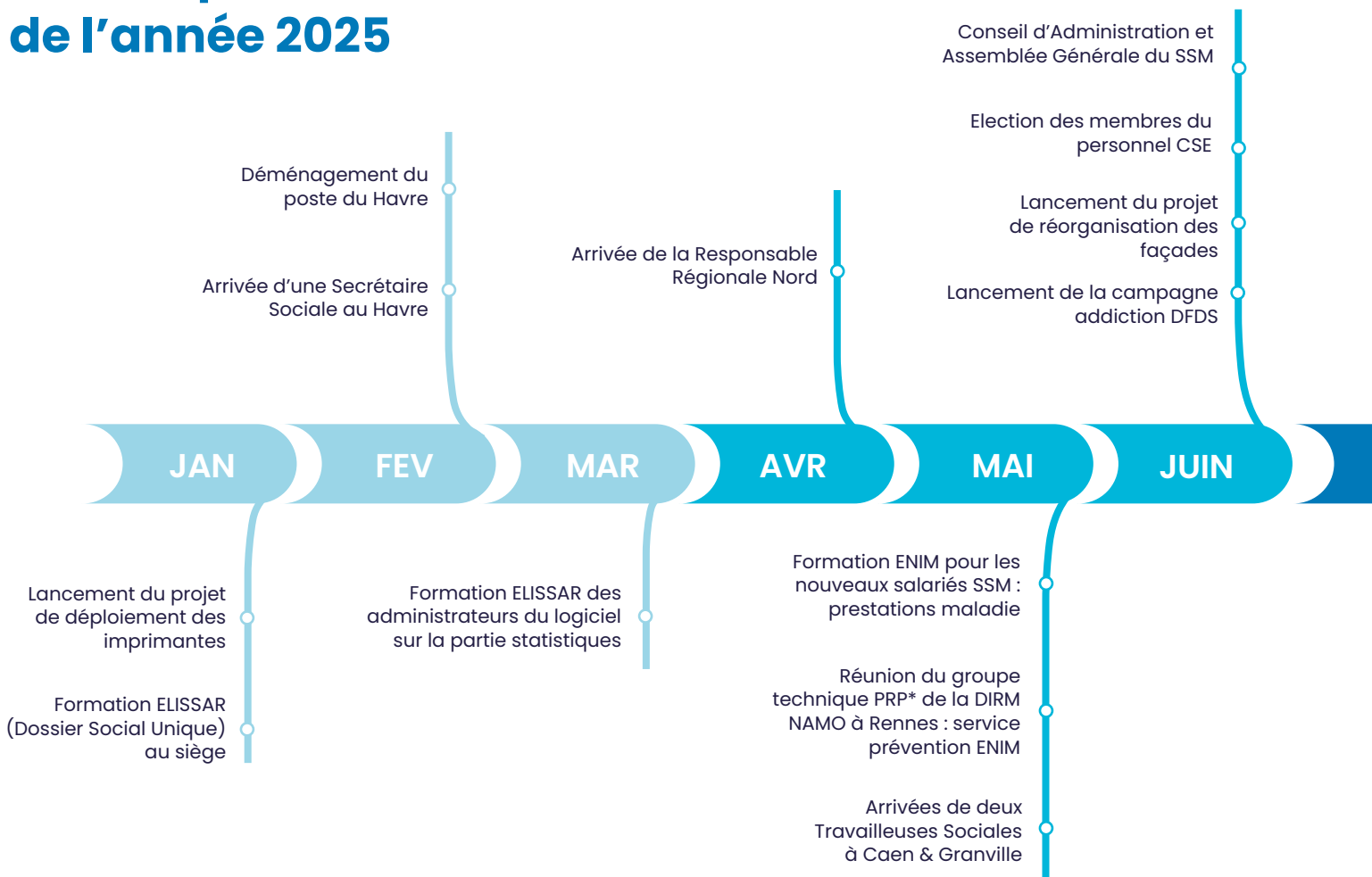


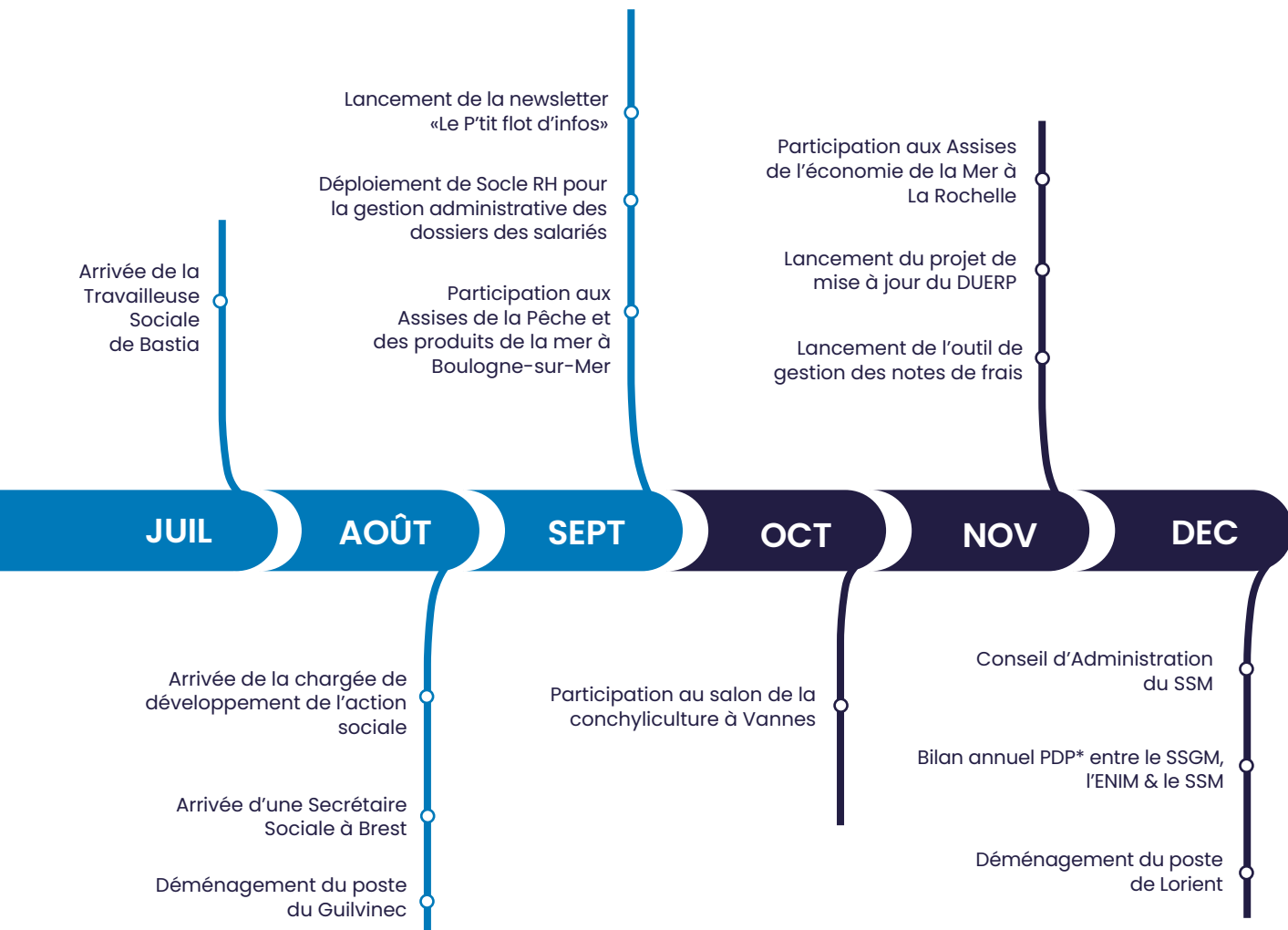
Convention ENIM



Convention CNAF

Les temps forts de l'année 2025





* PRP = Prévention des Risques Professionnels
 DIRMNAMO = Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
 LPM = Lycées Professionnels Maritime
 PDP = Prévention de la Désinsertion Professionnelle

01

Les chiffres clés 2025

Notre accompagnement en quelques indicateurs clés.

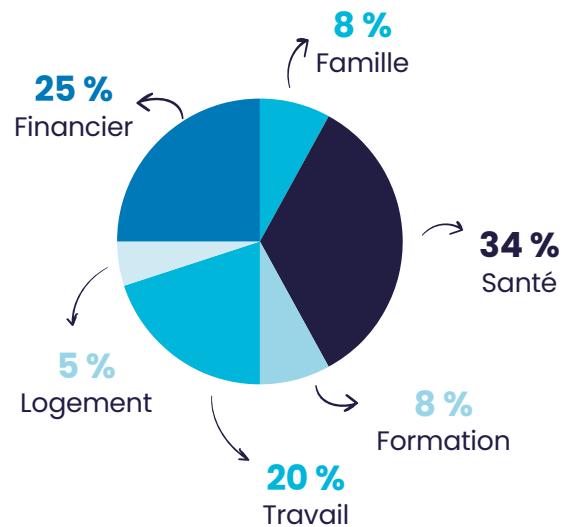
30 %
sont des
pensionnés

15 %
sont des
futurs marins

8 678
beneficiaires

55%
sont des
marins actifs

Domaines d'intervention





23 127

demandes reçues



90 246

interventions sociales

31 %

Conseil, information

21 %

Evaluation, dossier, bilan

24 %

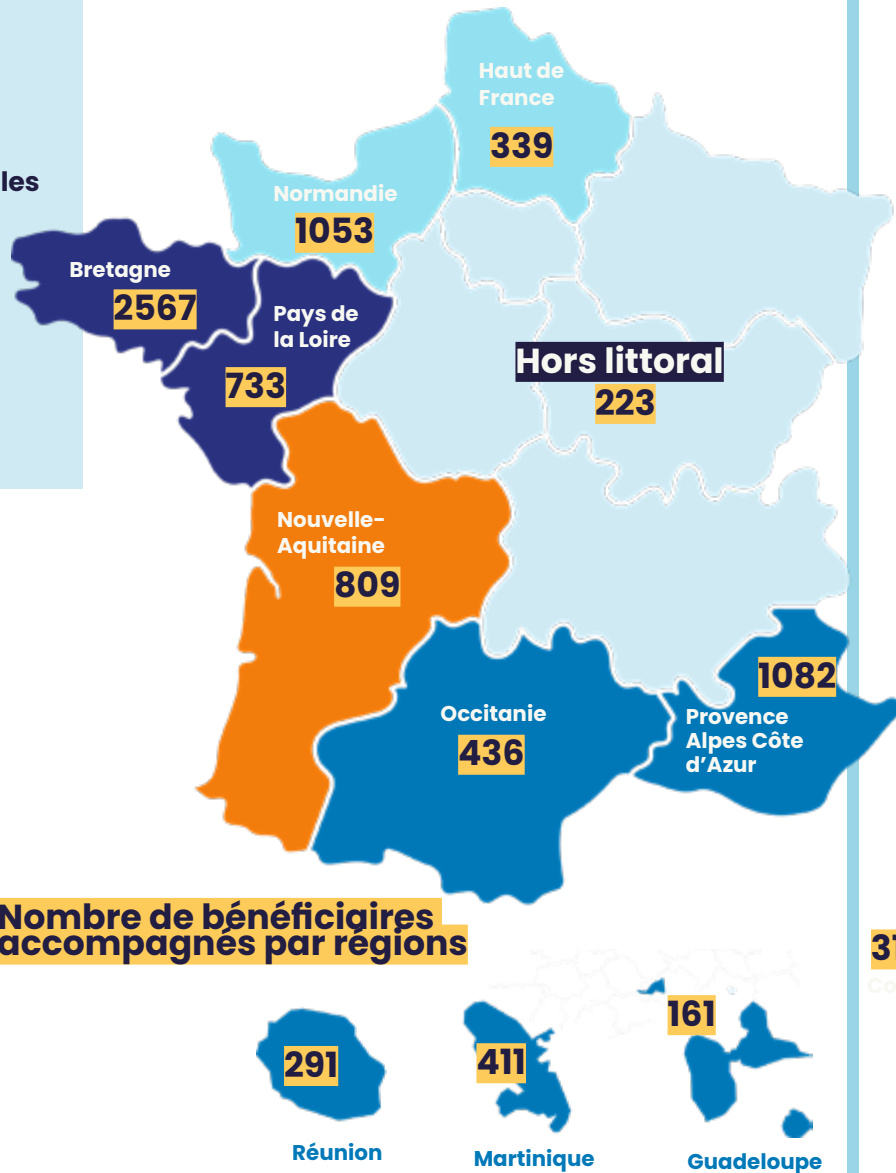
Orientation, liaison

14 %

Autres (soutien, mise à disposition, etc.)

*Répartition des bénéficiaires selon les DIRM et les DM**

- 18 %** DIRM Manche Est Mer du Nord
- 39 %** DIRM Nord Atlantique Manche Ouest
- 9 %** DIRM Sud Atlantique
- 20 %** DIRM Méditerranée
- 10 %** DM DOM
- 3 %** Hors littoral



* DIRM : Direction Interrégionale de la Mer DM : Direction Maritime

19%
de femmes



81%
d'hommes



2 730

demandes reçues



12 178

interventions sociales
réalisées



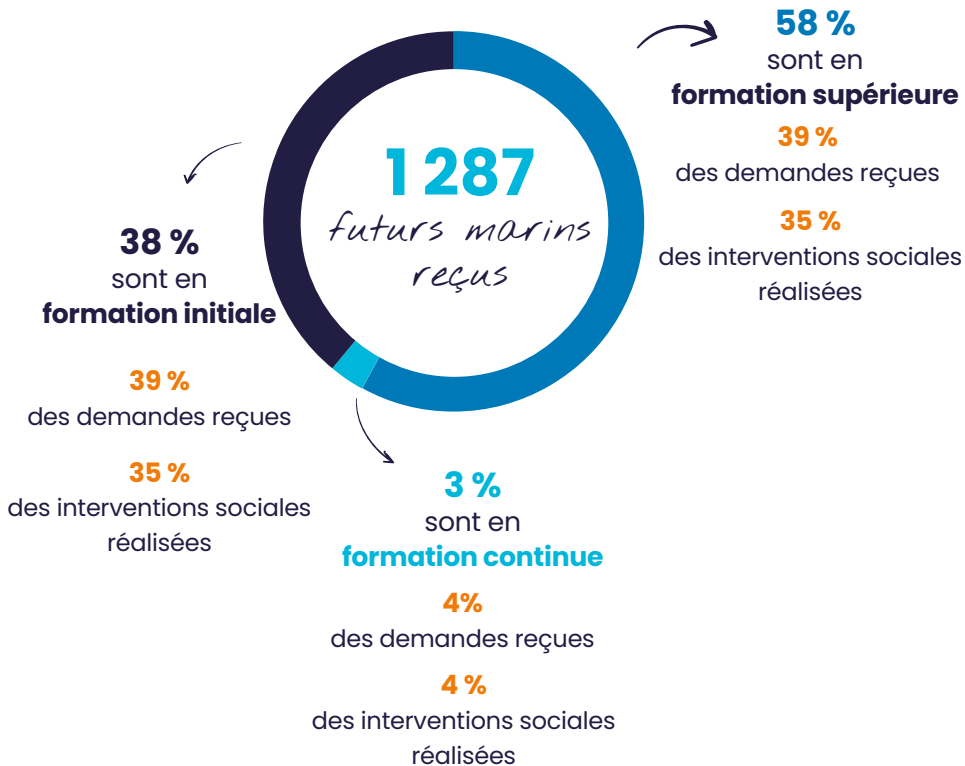
545

mises à
disposition



123

actions collectives



Domaines
d'intervention



61%
Formation



24%
Financier



5%
Logement



4%
Famille



4%
Santé



2%
Travail



9 860

demandes reçues



49 421

interventions sociales
réalisées



3 232

mises à
disposition



88

actions collectives

Les actifs



18 %

de femmes



82 %

d'hommes

Domaines d'intervention



41 %
Santé



31 %
Travail



16 %
Financier



6 %
Famille



4 %
Logement

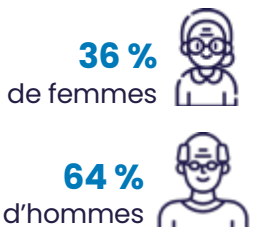


2 %
Formation

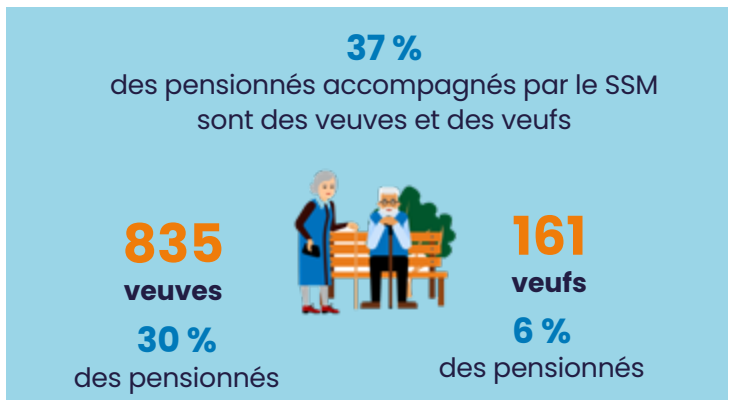
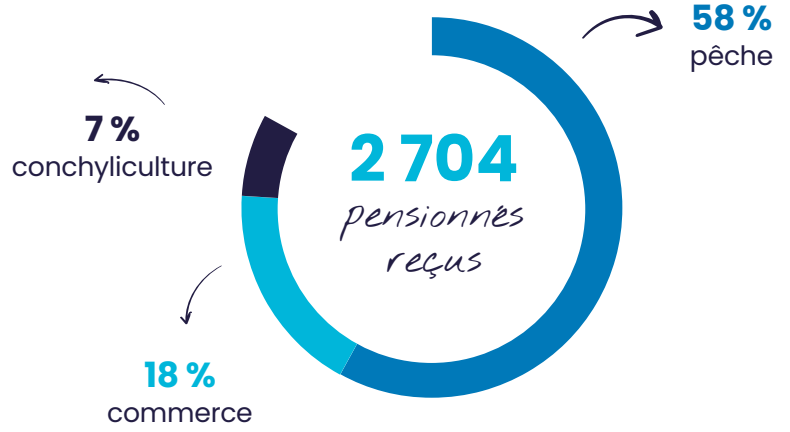
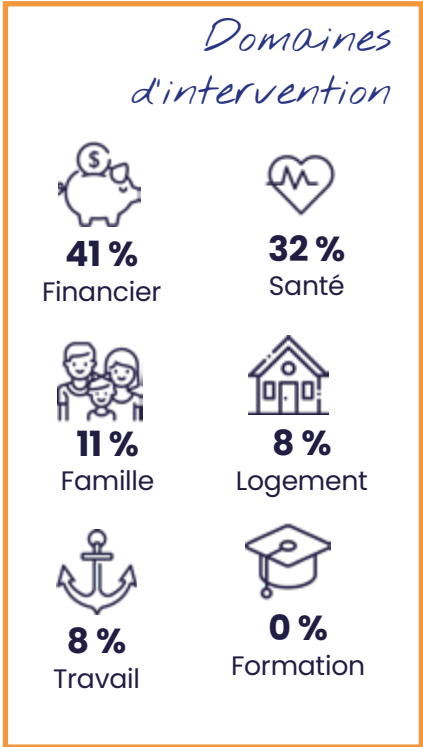
Nombre de marins actifs accompagnés par le SSM par région

% des marins actifs par rapport
aux bénéficiaires reçus

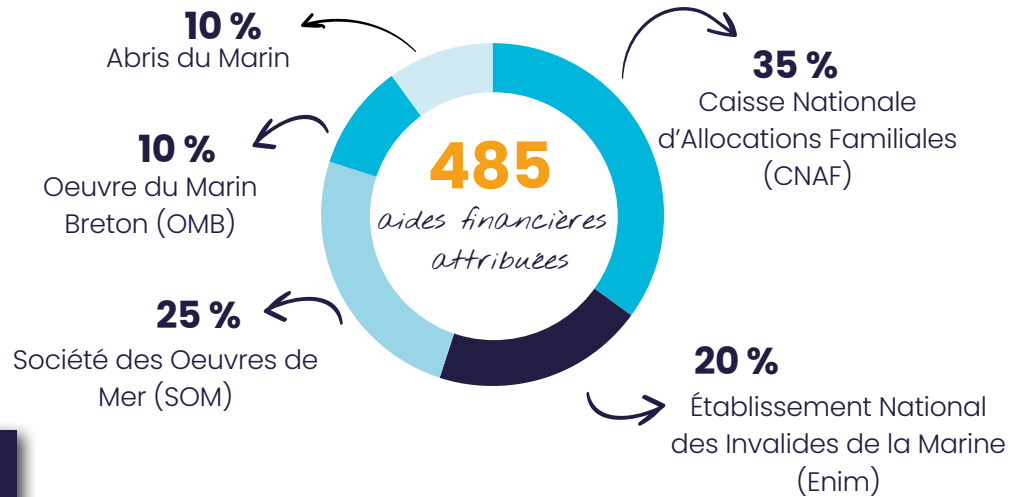




73 ans
de moyenne d'âge



Nombre d'aides financières attribuées par nos partenaires maritimes



Montant total versé
275 272 €



108 aides financières attribuées
83 227 €*

* valeur sous-estimée car certains montants ne sont pas communiqués à nos services.



187 aides financières attribuées
70 924 €



50 aides financières attribuées
28 112 €



142 aides financières attribuées
61 839 €



49 aides financières attribuées
31 170 €

02 Les projets nationaux du Service Social Maritime

*Réorganisation du SSM, élections du CSE et déménagement
de plusieurs postes*



La réorganisation structurelle du SSM

Dans la continuité du travail autour de la réorganisation du siège amorcée en 2024, le Service Social Maritime a poursuivi des évolutions internes visant à adapter son fonctionnement aux enjeux actuels du secteur maritime.

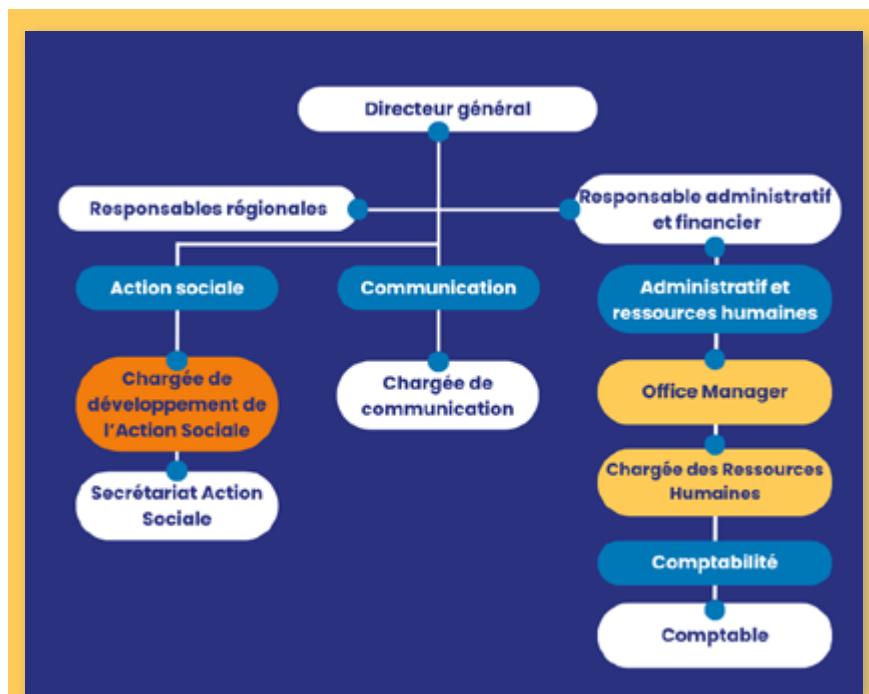
La finalisation de la réorganisation du siège

Dès le début de l'année 2024, une réflexion a été engagée pour faire évoluer l'organisation du siège social, basé à Nantes. Celle-ci répondait à plusieurs constats : **l'évolution des besoins des équipes de terrain**, les **transformations du secteur maritime** et la nécessité d'une **clarification renforcée des missions et des services internes** pour mieux accompagner les salariés du SSM.

Deux postes ont été créés au second semestre 2024 afin de consolider l'équipe des fonctions supports.

L'arrivée d'une chargée des ressources humaines, ainsi que d'une office manager, a permis de **structurer davantage le fonctionnement interne, d'améliorer et de fluidifier le quotidien des équipes.**

En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec le recrutement d'une chargée de développement de l'action sociale afin d'**apporter un appui technique aux travailleurs sociaux, faciliter le partage d'outils communs et soutenir le développement de projets transversaux.**



La réorganisation des façades

Parallèlement, une réflexion approfondie a été menée sur l'organisation territoriale du service.

Effective en 2025, cette réflexion a été motivée par un souhait de rééquilibrage entre les façades régionales avec pour objectif de parvenir à une **répartition plus homogène des territoires**. Ont été pris en compte le **nombre de salariés et de marins suivis dans chaque zone géographique**. Les échanges entre les fonctions supports, les responsables régionales et les différentes instances du SSM ont permis de définir une nouvelle organisation plus fonctionnelle, mieux adaptée et plus proche des réalités de terrain.

L'ensemble de ces évolutions, conduites avec les équipes, **s'inscrit dans une stratégie globale de renforcer l'efficacité, la cohérence et la qualité du service** rendue aux marins, partout sur le territoire.

Les journées régionales : un temps fort pour ancrer la dynamique des nouvelles façades

Pour ancrer cette nouvelle organisation et renforcer la cohésion entre les équipes, le Service Social Maritime a organisé sur la fin d'année 2025 **ses premières journées régionales** qui se sont déroulées les **15 et 16 janvier 2026**. Ces deux journées ont réuni l'ensemble des équipes des façades dans les villes suivantes : **Le Havre, Brest, La Rochelle et Marseille**.

Le programme a alterné :

- Des **temps de cohésion** à travers des activités collectives favorisant les échanges et la dynamique d'équipe ;
- Des **sessions de travail** : présentation des orientations stratégiques 2026, intervention de l'ENIM, ainsi qu'un atelier sur l'interconnaissance conçu pour améliorer la compréhension des modes de fonctionnement individuels et renforcer la dynamique collective (*méthode ComColors*).

Ces journées ont constitué un moment clé pour **consolider les liens entre équipes et installer durablement la dynamique des nouvelles façades**, au service d'un accompagnement harmonisé des marins et cohérent sur l'ensemble du littoral.

Élections professionnelles 2025 : la mise en place du vote électronique.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, le SSM a organisé en 2025 les élections des membres de la délégation du personnel au Comité Social et Économique (CSE), ainsi que celles des représentants à la commission d'avancement.

Déroulement du scrutin

Le **premier tour des élections** s'est déroulé le **mardi 3 juin 2025, avec pour la première fois le recours au vote électronique.**

Les salariés ont pu voter à distance, à l'aide d'identifiants personnels.

Ce nouveau format a permis de répondre à l'organisation géographique éclatée sur l'ensemble du territoire national et simplifier le traitement des résultats.

Avec l'utilisation de NeoVote, le SSM a répondu aux exigences techniques, légales et réglementaires en vigueur, tout en répondant aux contraintes géographiques qui lui sont propres.

Ce nouvel outil a permis de moderniser les modalités de vote, de faciliter l'engagement des salariés et de sécuriser l'ensemble du processus électoral.



Déménagements...

Dans la continuité de 2024, le Service Social Maritime a poursuivi sa dynamique d'**amélioration de ses implantations territoriales**. Ces déménagements répondent à un double objectif : améliorer les conditions de travail des équipes et renforcer la qualité d'accueil des marins sur les différents territoires tout en restant en proximité géographique immédiate de nos bénéficiaires.

Le Havre

Le SSM a quitté la DIRM du Havre où il était historiquement implanté afin de permettre **un accueil plus aisé des marins tout en restant à proximité immédiate de l'ENSM**.

 182 Quai George V, 76600 Le Havre

Le Guilvinec

Un déménagement sur le Port, **à proximité immédiate de la criée et des entreprises maritimes**, dans des locaux récents qui permettent de recevoir les marins dans de meilleures conditions.

 1 rue Louis Pichot, 29730 Le Guilvinec

Lorient

Le poste a rejoint des locaux mutualisés avec plusieurs partenaires du secteur maritime, dont le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne et l'association Blue Fish.

Cette **proximité entre les différents acteurs du maritime favorise les synergies partenariales et offre aux marins un lieu d'accueil aux ressources centralisées** et plus accessible.

 1 rue Fulvy, 56100 LORIENT



...et conformité des postes.

Affectation des véhicules de service



Parce que **le SSM va à la rencontre de ses bénéficiaires quand ils ne peuvent pas se déplacer**, de nouveaux véhicules de service ont été affectés à Granville, Noirmoutier, la Corse et Les Sables-d'Olonne.

Un logiciel de suivi des véhicules de service a été mis en place afin d'optimiser la gestion du parc, maintenir sa conformité et avoir un suivi strict des entretiens des véhicules.

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

En parallèle des différents déménagements, un groupe de travail interne a été constitué afin de mettre à jour les DUERP. Dans cette même dynamique de conformité et de sécurité, **l'ensemble des extincteurs des 33 sites ont été vérifiés et changés.**

L'actualisation du DUERP ainsi que sa modalité de diffusion auprès de l'ensemble des salariés du SSM sont des objectifs prioritaires du groupe de travail.

Favoriser le réemploi du matériel toujours fonctionnel.

Dans le cadre des déménagements et du renouvellement du matériel informatique vieillissant, le SSM a privilégié **une démarche solidaire en donnant le matériel encore fonctionnel à des structures venant en aide aux personnes en difficulté.**

Des dons ont ainsi été réalisés auprès des associations Défi, Emmaüs Lorient, ainsi qu'auprès d'autres organismes tels que ALIS 44 (dons d'imprimantes) ou les Apprentis d'Auteuil.

Ces actions ont permis de donner une seconde vie au matériel tout **en soutenant des publics fragiles et souvent eux-mêmes touchés par la fracture numérique.**



02

Les projets structurants du Service Social Maritime

S'outiller pour mieux accompagner et fluidifier le travail



Équiper les salariés dans le cadre de la dématérialisation du travail

Plusieurs chantiers structurants ont été engagés afin d'anticiper les évolutions technologiques à venir (disparition progressive de l'ADSL, fin des mises à jour de sécurité de Windows 10, besoins accrus en performance des équipements, etc.).

Cette mise en oeuvre répond notamment à plusieurs enjeux :

- **Assurer la continuité de l'accompagnement des marins** malgré l'éloignement géographique, grâce à des outils plus flexibles ;
- **Garantir la conformité** réglementaire ;
- **S'adapter aux exigences technologiques** actuelles et futures ;
- **Renforcer la fiabilité** des services ;
- **Simplifier la gestion** grâce à une administration centralisée ;
- **Améliorer les conditions de travail** des équipes.

Dans ce contexte, le SSM a modernisé ses équipements sur l'ensemble des postes avec :

- **Le déploiement de la fibre optique** lorsque cela était possible ;
- **L'installation de baies informatiques** sur certains sites ;
- **Le changement d'opérateur de téléphonie mobile** afin d'améliorer la couverture sur l'ensemble du territoire ;
- **Le renouvellement des téléphones portables et des ordinateurs** ;
- La mise en place d'une solution d'automatisation des configurations informatiques.

Focus sur la sécurité informatique

Parce que la sécurité des données des marins est notre priorité, un nouveau prestataire informatique accompagne le SSM.

Cette évolution a permis de **consolider la protection du système d'information** grâce à des dispositifs renforcés de sauvegarde, de cybersécurité (antivirus, supervision 24 h/24 - 7 j/7, antispam), de chiffrement des disques durs, d'authentification sécurisée et d'automatisation des mises à jour et des paramètres de sécurité.

Avant 2025

2026

8 postes fibrés

15 sites fibrés

Simplification des procédures du SSM

Suivi des carrières et des salariés du SSM

Afin de permettre un suivi des carrières et des dossiers des salariés du SSM, nous avons déployé un logiciel de suivi RH. Cet outil permet à chaque salarié d'avoir accès à leurs informations et de pouvoir modifier leurs données personnelles de manière simple et sécurisée.

L'actualisation des documents obligatoires (permis de conduire, documents d'identité, mutuelle, assurances, etc.) est aujourd'hui **automatisée et ces documents sont stockés numériquement sur des serveurs hébergés en France.**

Mise en place d'un logiciel de déclaration et de suivi

Toujours dans la perspective de simplifier le suivi administratif et financier, nous avons mis en place un logiciel permettant de :

- **Déclarer, suivre et payer les notes de frais électroniquement ;**
- **Limiter l'envoi et l'archivage de documents papiers ;**
- **Faciliter le processus de remboursement** pour les salariés ;
- **Calculer automatiquement** le nombre de tickets restaurants dû aux salariés.



Timmi Absences

Gestion des absences et des congés



Socle RH

Centralisation de l'ensemble des informations de chaque salarié



Cleemy - Note de frais

Dématérialisation et collecte automatique des justificatifs
Automatisation & rapprochement avec la comptabilité et la paie

Avantages

Automatisation calcul & émission des tickets restaurant

Janvier 2024

Juin 2025

Septembre 2025



Et après ?



Timmi Temps

Validation et gestion des heures complémentaires et de récupération



Socle RH

Organisation des campagnes d'entretiens
Réalisation des entretiens individuels
Centralisation et analyse des résultats et besoins

Procédure d'intégration

Dans une logique d'amélioration continue, le SSM a formalisé un processus d'intégration afin d'offrir aux nouveaux salariés un accueil personnalisé. En amont de leur arrivée, l'ensemble du matériel et les démarches administratives sont anticipés, et les équipes informées.

Le jour de son arrivée, le collaborateur bénéficie d'un temps d'accueil avec sa responsable régionale : remise du matériel et des documents, présentation de l'organisation, intégration aux réunions et temps convivial avec l'équipe pour favoriser les premiers liens.

Le processus d'intégration se poursuit avec des points réguliers et un rapport d'étonnement à deux mois est effectué systématiquement, permettant ainsi de recueillir leurs impressions et de nourrir notre démarche d'amélioration continue.

Informatiser le suivi des cotisations et leur recouvrement

Déploiement et montée en charge de l'outil Sage Recouvrement

L'outil Sage Recouvrement a été déployé fin 2024, permettant de suivre et relancer nos cotisants sur le paiement des cotisations avec ce nouveau système : 11 568 courriers ont été envoyés à cette occasion. L'outil a depuis effectué ses premières campagnes de relances complètes sur l'année 2025.

Cette année, les appels à cotisation ont impliqué l'envoi de 9 889 courriers via notre prestataire Handirect. En parallèle, le SSM a initié **des relances par courriel afin de moderniser les échanges avec ses cotisants et éviter l'envoi de courriers papiers.**

Notre taux de recouvrement global s'établit aujourd'hui à 98,50 % et plus de 52 % de nos cotisants ont souhaité mettre en place le prélèvement automatique sur l'année 2025.

Développement du prélèvement automatique

La souscription au mandat de prélèvement SEPA progresse significativement : 738 nouveaux mandats ont été souscrits en 2025, contribuant à **réduire sensiblement le volume de courriers de relance envoyés.**

Pour le règlement de vos cotisations, nous invitons les cotisants à contacter le SSM pour la mise en place d'un mandat SEPA.

Taux de recouvrement global du SSM

98,50%

Cotisants en prélèvement automatique

52%

Nouveaux mandats souscrits

738

Quelques indicateurs chiffrés

En 2024

En 2025

Appels à cotisations expédiés par courrier sur les 4 trimestres.

26 385

24 172

Mandats enregistrés dans notre système.

3 312

4 050

Courriers de relance expédiés grâce à l'outil.

1 735

9 889

Mise à jour des données et perspectives 2026

Une réflexion est en cours sur l'actualisation des adresses postales et l'obtention des adresses électroniques de nos cotisants et armateurs.

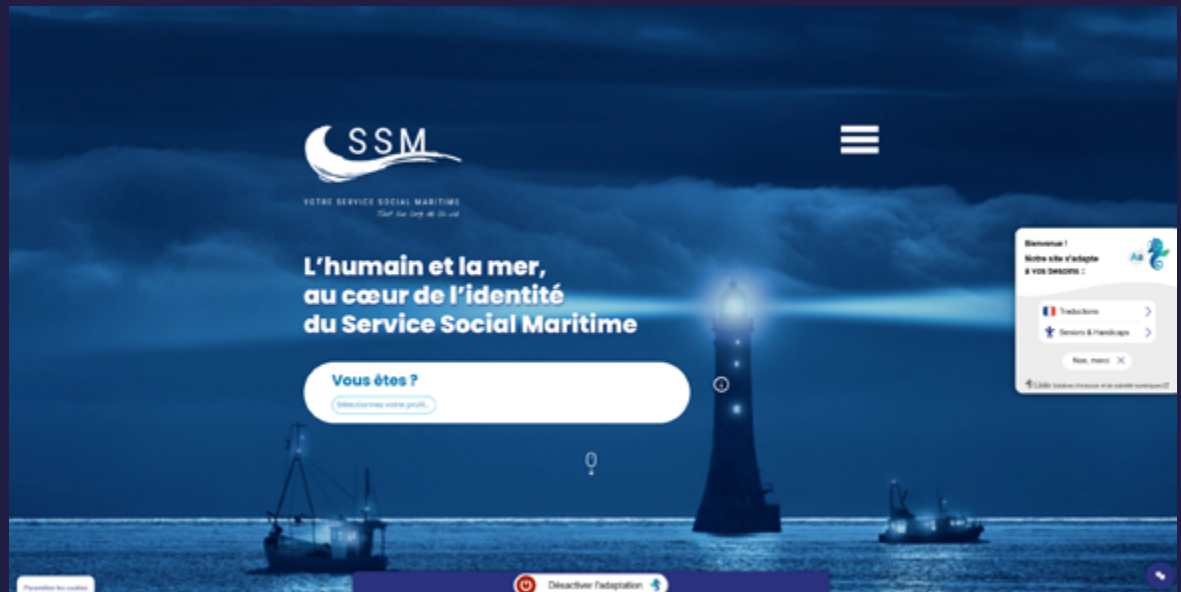
Une campagne de mise à jour de ces données est prévue en 2026.

La numérisation des appels à cotisation se fera progressivement sur l'année 2026, en accord avec nos cotisants pour ne pas pénaliser ceux qui peuvent parfois être en situation de fracture numérique.

02

Les projets structurants du Service Social Maritime

Rayonnement & engagement du SSM



Aller sur le site



Moderniser et renforcer la communication

En 2025, le Service Social Maritime a engagé un travail pour moderniser et renforcer sa communication à destination de ses bénéficiaires. Cette démarche a pour but de rendre l'action du SSM plus visible, plus accessible et plus lisible.

Un nouveau site internet pensé pour les bénéficiaires

Pour répondre à nos ambitions, le SSM s'est doté d'un nouveau site internet qui offre des fonctionnalités innovantes telles que :

- La navigation contextuelle en **fonction du profil renseigné** ;
- Un site pensé comme un «hub» et une bibliothèque de contenus qui propose à la fois **du contenu social et maritime** ;
- Une navigation qui favorise **la prise de contact entre les marins et le SSM** (*menu, chatbot, carte, formulaire*) : partout où l'utilisateur se trouve, il peut prendre contact avec le SSM le plus proche de chez lui en un clic.

Pour **garantir l'accessibilité du site à tous et anticiper les difficultés potentiellement rencontrées par certains utilisateurs**, le SSM a également intégré le module Lisio, qui **permet d'adapter automatiquement l'ensemble du site en fonction des besoins spécifiques** : traduction en 40 langues, affichage compatible avec différents types de daltonisme, assistance vocale, ou encore modes de lecture facilitée pour les personnes dyslexiques.



Un espace cotisant pour les armateurs

Afin d'améliorer le service proposé aux entreprises maritimes, le SSM développe actuellement un **espace cotisant dédié aux armateurs**.

Cet outil permettra aux armements de :

- **Régler par carte bancaire** ou effectuer les démarches pour **passer en prélèvement automatique** ;
- Suivre plus simplement le règlement des cotisations ;
- **Consulter du contenu adapté** pour mieux comprendre le calcul des cotisations ;
- **Compléter leur fiche de contact** et obtenir des duplicatas.

Cette évolution vise à optimiser les échanges entre le SSM et les cotisants, et à rendre les démarches de paiement et de communication plus faciles entre le SSM et entreprises maritimes.

Une communication directe avec la "newsletter cotisant"

Pour faire connaître nos actions nationales et locales auprès des armateurs et des marins, le SSM a lancé sa newsletter « Le P'tit flot d'infos ».

Ce nouveau format permet de **diffuser de l'information sociale utile, des actualités, ainsi que des contenus dédiés** et spécifiques au monde maritime.



Abonnez-vous !



Cette newsletter relaie également des podcasts, qui **donnent la parole aux travailleurs sociaux et aux marins accompagnés**.

Ce format immersif met en lumière **le quotidien des équipes, la richesse du lien humain au cœur de chaque accompagnement**, ainsi que **les récits de vie des marins qui témoignent de ce que l'accompagnement du SSM** a représenté pour eux à un moment difficile de leur vie.

À travers ces échanges authentiques, le podcast met en avant l'essence même du SSM : l'humain avant tout.

Une vidéo motion design pour raconter le SSM

Une vidéo en motion design a été réalisée pour **présenter de manière synthétique et pédagogique l'action du SSM auprès de ses différents publics** : jeunes en formation, marins en activité, entreprises et pensionnés.

Cet outil vise à expliciter, en deux minutes et de manière simple, les missions du SSM auprès de chacune des typologies des bénéficiaires et à mettre en avant le travail de terrain quotidien des équipes du SSM sur le littoral.



L'ensemble de ces actions de communication permettent de mieux faire connaître l'expertise du SSM auprès de celles et ceux que nos équipes accompagnent quotidiennement.

L'engagement du SSM : La transition Verte

Le SSM constate quotidiennement, par l'intermédiaire des marins qu'il accompagne, que des événements climatiques et pollutions majeures viennent percuter le quotidien des personnes qui vivent la mer.
C'est pourquoi le SSM s'est inscrit dans une dynamique de transition écologique.

Un groupe de travail lancé en 2024 a réalisé un état des lieux sur les postes (accessibilité, consommation électrique, équipement, fournitures, véhicules, etc.) afin de définir des priorités d'actions : déplacements, pollution liée à la consommation numérique et préservation des ressources.

Le SSM s'est engagé dans une labellisation, Lucie Progress, qui pourra alimenter des réflexions sur :

- la gouvernance ;
- les conditions de travail ;
- le développement local et l'intérêt général.





Quels intérêts de cette démarche ?

En interne, la démarche « 1ers pas » vise à :

- **Clarifier et valoriser nos actions** en matière de RSE ;
- **Mobiliser les collaborateurs** autour d'objectifs partagés ;
- Donner du sens à l'engagement quotidien du SSM, tout en offrant des repères concrets pour structurer et anticiper les évolutions réglementaires ;
- **Structurer et communiquer** les engagements du SSM.

À l'externe, cette certification permettra de :

- Valoriser l'image du SSM comme **structure responsable, écologique et sociale**.
- Fournir des preuves tangibles (indicateurs, documents, plan d'action).

À l'issue d'une journée de formation permettant d'**acquérir une méthode opérationnelle pour réaliser un diagnostic RSE** à partir du référentiel ISO 26000, le groupe a engagé **une démarche d'auto-évaluation**.

L'importance de la communication pour ancrer une culture commune

Afin de diffuser et d'infuser la culture du développement durable au sein du SSM, des informations mensuelles sont communiquées aux équipes autour de :

- **Témoignage d'un-e collègue sur ses pratiques** ou une expérience vécue ;
- **Actions menées** par le SSM ;
- **Information** visant à **déconstruire une idée reçue** ou à **éclairer une actualité** liée à l'écologie.

Quelles perspectives ?

Le SSM vise une labellisation en septembre 2026. À l'issue de cette étape, un plan d'actions sera élaboré avec les équipes afin d'améliorer nos pratiques sur les questions environnementales.

Les challenges portés par les équipes

En parallèle de la démarche de certification, le groupe de travail a lancé des actions **concrètes et de proximité en faveur de l'environnement**. Quatre challenges nationaux, portés et animés par quatre salariés du SSM, chacun référent d'une thématique, ont pour objectif d'encourager les éco-gestes au quotidien :



**Trajet
vélo-bureau**

01

Avec un objectif collectif de mobilisation, ce challenge invite les salariés à se **motiver ensemble, à partager leurs expériences et leurs astuces** (équipements, itinéraires, sécurité, etc.).



**Empreinte
numérique**

02

Une veille collective autour du **volume de courriels dans nos boîtes de réception**, afin de **limiter l'impact environnemental numérique** tout en réduisant la charge mentale liée à l'infobésité.



Circuits-courts

03

Partage d'adresses de circuits courts : échange entre collègues d'**adresses locales favorisant une consommation responsable**, tout en renforçant le lien entre les équipes.



Revalorisation

04

Actions autour du **recyclage des fournitures et de la généralisation du compost**, notamment dans les salles de repas ou de pause.

L'approche se veut **positive, sur la base du volontariat, non moralisatrice, et centrée sur la valorisation de chaque action, pour contribuer au respect et à la préservation de la terre et de la mer.**

I 03

Les projets nationaux de l'action sociale





01
Prévention des
addictions




02
Prévention de la
désinsertion
professionnelle



03
Accompagner les
conchyliculteurs



04
Entreprises et
salariés sédentaires



05
Permanences
embarquées

La prévention des addictions

Le SSM est déjà pleinement engagé dans la prévention des addictions auprès des futurs professionnels (sensibilisations dans les LPM et à l'ENSM) mais aussi auprès des marins actifs dans le cadre des accompagnements individuels.

En 2025, le **SSM a déployé une campagne auprès des marins de DFDS à la demande de l'armement**. Cette **campagne multicanale et non stigmatisante** faisait suite à une modification de leur règlement intérieur et à la volonté de l'armement d'effectuer de la prévention primaire avant l'application effective du règlement.

Concrètement, la campagne s'est articulée autour de 4 axes :

- Une **affiche de campagne** avec un QR Code renvoyant vers des questionnaires d'autodiagnostic thématiques complètement anonymes ;
- Des **vidéos avec du contenu de prévention** sur l'addiction, des données chiffrées, des témoignages, etc. ;
- Un **livret de prévention** reprenant l'ensemble des éléments "phares" de la campagne ;
- Des **permanences à bord et à quai** réalisées par les équipes du SSM pour aller à la rencontre des marins et répondre à leurs questions.

L'adaptation de la campagne dans d'autres armements

Grâce au travail réalisé dans le cadre de cette campagne, le SSM dispose d'**outils duplicables et modulables pour répondre aux besoins d'autres armements**.

Les supports s'adaptent aux spécificités de chaque entreprise qui souhaiterait engager une démarche similaire. C'est notamment le cas de : Sogestran, Boluda, LDH, la Maritime Nantaise, La Méridionale, Manche Iles express, le GPM de Rouen et le GPM de Nantes.

Pour ces armements, **des actions de sensibilisation contre les addictions sont en cours de développement** et seront mises en place tout au long de cette année 2026.



Exemple de situation



Dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux produits psychoactifs au sein des navires DFDS, plusieurs marins ont exprimé le souhait d'échanger individuellement sur le sujet.

Un accompagnement a été initié avec l'un d'entre eux afin de traiter cette problématique et le soutenir dans ses démarches de soins.

Des entretiens individuels ainsi que des orientations vers divers professionnels de santé ont été mis en place au cours des semaines suivantes.

Les chiffres de la campagne DFDS

6

traversées
à Calais

4

permanences à quai
à Dieppe mobilisant 5
Travailleurs Sociaux et
1 Secrétaire Sociale

6 - 20

marins rencontrés à
chaque permanence,
tout corps de métiers
confondus



95

scans sur le QR Code des
questionnaires en ligne

33

Addictions

35

Alcool
&
Drogues

27

Médicaments

650

Consultations des informations
par les équipages

Les perspectives 2026

Le SSM est également investi dans 2 autres
projets liés aux addictions :

- Avec la DGAMPA, piloté par le SSGM et dont l'objectif est d'actualiser les données épidémiologiques maritimes pour construire des outils adaptés à la réalité des consommations de toxiques à bord des navires
- Un projet spécifique financé par le CNPMM dans le cadre du fonds CAA afin de déployer une campagne adaptée à destination des **pêcheurs** de Basse-Normandie. De nouveaux outils vont être créés et des modalités d'intervention innovantes sont en cours de préparation afin de répondre aux spécificités et attentes de la profession.

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

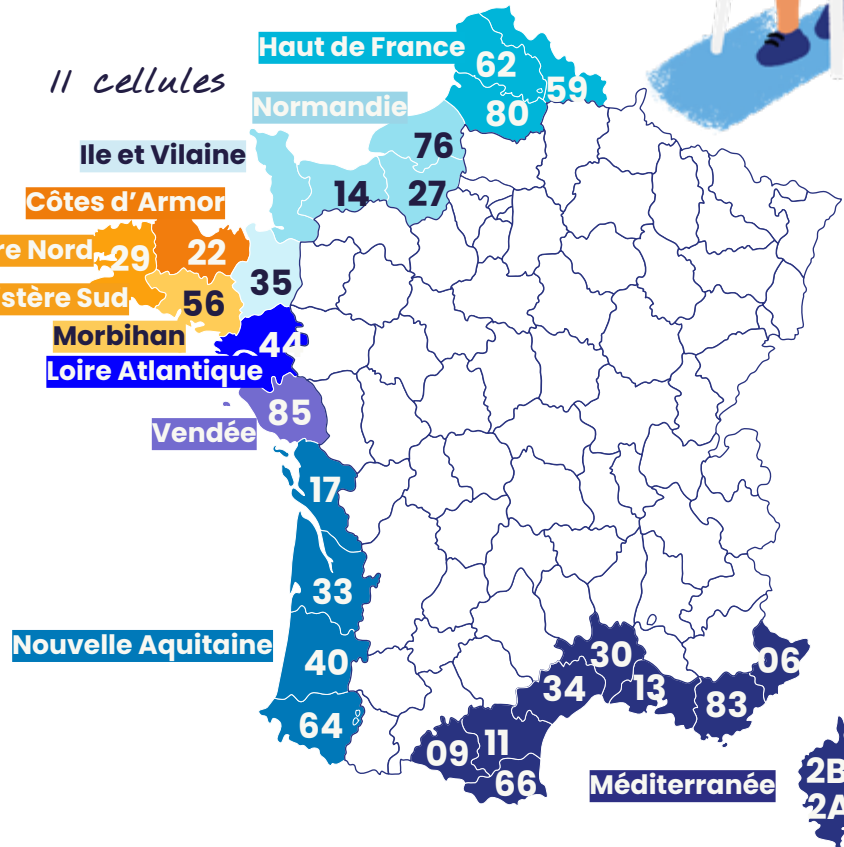
La désinsertion professionnelle est un processus par lequel un salarié perd progressivement sa capacité à exercer son métier, souvent en raison de son état de santé, de son âge ou d'un environnement de travail inadapté. Il se caractérise par des arrêts de travail répétés ou prolongés, augmentant le risque de perte d'emploi.



Pour prévenir ce risque, le SSM, le SSGM et l'ENIM ont signé une convention en mai 2024 afin de mieux coordonner leurs interventions et ainsi prévenir le risque d'inaptitude et de fait, la fin du métier de marin.

À l'issue des cellules de prévention de la désinsertion professionnelle, nous constatons que les principales propositions faites aux marins, en accord avec les partenaires (ENIM / SSGM), sont les suivantes :

- **Réévaluation de situations** par suite d'une décision initiale de consolidation ou stabilisation ;
- Proposition de **visite de pré-reprise** ;
- Passage en Commission Médicale Maritime pour acter l'inaptitude ;
- **Orientation** vers le SSM en cas de problématiques sociales.



Quelques chiffres clés pour 2025

36

cellules tenues

196

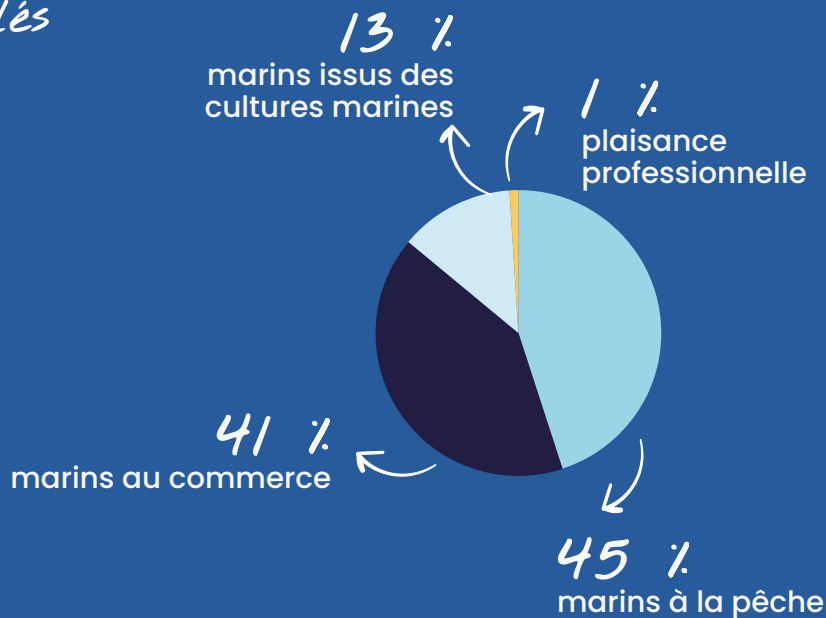
dossiers étudiés

57
ans

de moyenne d'âge

9%

de femmes



Les perspectives 2026

Un groupe de travail entre l'ENIM, le SSGM et le SSM est prévu à chaque semestre 2026 pour **harmoniser les propositions** issues de l'étude des situations.

Le processus de présentation des situations des marins en cellule PDP a été simplifié avec la mise en place d'un tableau unique permettant un meilleur suivi des indicateurs et des suivis individuels.

Le prochain bilan tripartite aura lieu en juin 2026.

La Maison de l'Insertion Maritime

Le secteur maritime est caractérisé par des exigences physiques et psychologiques importantes, ainsi que par des conditions d'exercice spécifiques (rythme embarqué, éloignement familial, contraintes réglementaires, etc.).

Dans ce contexte, la survenue d'un problème de santé, d'un accident ou d'une inaptitude peut fragiliser rapidement la situation professionnelle des marins et entraîner un risque d'inaptitude synonyme de perte d'emploi.

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle constitue **un enjeu majeur pour sécuriser les parcours et anticiper les ruptures d'activité, nécessitant une intervention précoce, coordonnée et adaptée aux contraintes spécifiques des métiers maritimes**, dans laquelle s'inscrit pleinement l'action du Service Social Maritime.

Depuis sa création en 2025, le SSM s'appuie notamment sur la Maison de l'Insertion Maritime (MIM), dispositif porté par l'association Bluefish dédié à **l'accompagnement des marins confrontés à une impossibilité de poursuivre leur activité en mer**, principalement pour des raisons de santé. Elle s'inscrit dans la continuité du projet expérimental RAME GO, porté pendant deux ans par le Service Social Maritime, et **intervient aujourd'hui sur l'ensemble de la région Bretagne, avec une vocation de déploiement à l'échelle nationale**.

En 7 mois, la MIM a accueilli **40 marins avec 6 sorties positives** (CDI, intérim, formations qualifiantes) à travers un accompagnement individualisé fondé sur des rendez-vous réguliers, en présentiel et à distance, avec une intensité renforcée pour les situations les plus urgentes. Pour les marins orientés par le SSM les premiers rdv tripartites MIM/SSM/MARIN permettent d'assurer une meilleure liaison et une transmission des informations en accord avec les marins et le RGPD.

À l'entrée dans le dispositif, les bénéficiaires présentent des situations souvent complexes : Les chiffres arrêtés à mai 2026 montrent que

- **40% était déjà inaptes à la navigation à l'entrée ce qui signifie que les orientations sont plus anticipées par rapport au début de l'activité de la MIM ;**
- **63 %** des marins disposent d'une **reconnaissance de handicap (RQTH)** ou sont en cours de démarche ;
- **66 %** des marins sont sans indemnisation de France Travail ;
- **74 %** arrivent **sans nouveau projet professionnel** défini lors de l'arrivée dans le dispositif.

La majorité des personnes accompagnées par la MIM ont entre 27 et 49 ans. Si certaines personnes se sont engagées dans un suivi régulier, d'autres ont interrompu la démarche dès les premiers contacts, traduisant des difficultés d'adhésion souvent liées au processus de deuil du métier.



Les marins orientés par le SSM

Le public orienté par le Service Social Maritime provient principalement de la **pêche où les conditions de travail sont souvent plus difficiles**. Pour 56% des personnes accompagnées, elles occupaient le poste de matelot pont dont la catégorie de rattachement reste basse et les revenus de remplacement faibles.

Ce premier bilan met en évidence la **nécessité d'un accompagnement intensif, individualisé, pluridimensionnel** (financiers, soutien psychologique, isolement, addictions, illettrisme, mobilité, etc.) et progressif permettant de **sécuriser les parcours et de faire émerger de nouvelles perspectives professionnelles**.

Il confirme également la pertinence de la MIM dans la prise en charge de publics en reconversion contrainte, tout en soulignant la nécessité de maintenir un niveau d'accompagnement social par le SSM afin de soutenir des situations personnelles souvent complexes.

Exemple de situation

Un marin nous a sollicités suite à une orientation médicale, alors qu'il se trouvait dans une situation administrative critique à court terme. Lors du premier entretien, une forte détresse psychologique a été constatée, accompagnée d'un sentiment de culpabilité intense. Victime supposée de situations de harcèlement professionnel, cette personne avait progressivement perdu confiance en elle et se reprochait l'absence de démarches engagées sur une longue période.

Un accompagnement régulier s'est mis en place sur la durée, permettant d'apporter un soutien rassurant et adapté à son rythme, tant dans les démarches liées à l'inaptitude professionnelle que dans les procédures de droits sociaux. Au fil des échanges, la personne a retrouvé confiance en ses capacités et a pu construire, avec l'appui de la MIM et du SSM, un nouveau projet professionnel en adéquation avec ses aspirations et sa situation.

Exemple de situation

À la suite d'une inaptitude professionnelle pour raisons de santé, un marin a été licencié par son employeur.

Relevant auparavant d'un autre régime, il n'a pu bénéficier de certains dispositifs de retraite ou d'indemnisation, en raison notamment d'un taux d'incapacité inférieur au seuil requis. Demandeur d'emploi, il a perçu une allocation chômage, puis une allocation de fin de droits.

Déjà engagé dans un projet de reconversion visant la création d'une activité indépendante dans un secteur créatif, son parcours a été interrompu par des difficultés de santé récurrentes, puis par des contraintes familiales. Orienté vers la MIM, il a pu bénéficier d'un appui technique et adapté pour structurer juridiquement son projet professionnel et mobiliser les dispositifs de financement de formation, notamment via son CPF, afin de sécuriser la mise en œuvre de son projet.

Accompagner les conchyliculteurs



Les conchyliculteurs représentent 6% des marins actifs accompagnés par les travailleurs sociaux du SSM.

La filière conchylicole, tout comme la pêche, est en première ligne du dérèglement climatique comme peut l'illustrer les différentes crises successives, (l'étang de Thau, le bassin d'archaçon).

Ces **crises ont un impact significatif sur la production et les volumes vendus**, avec régulièrement l'**émergence de problématiques sociales**.

Plusieurs professionnels conchylicoles ont été contraints de **céder leurs concessions**, en raison notamment de la complexité des modèles économiques, de la gestion administrative ou encore de la pénibilité du métier.

Cette réalité confirme la nécessité d'un accompagnement social renforcé envers les conchyliculteurs, en particulier par le **développement d'actions "aller-vers" afin d'avoir une démarche proactive auprès des professionnels** du secteur. Pour répondre à ce besoin, un groupe projet national a été lancé au dernier trimestre 2025.

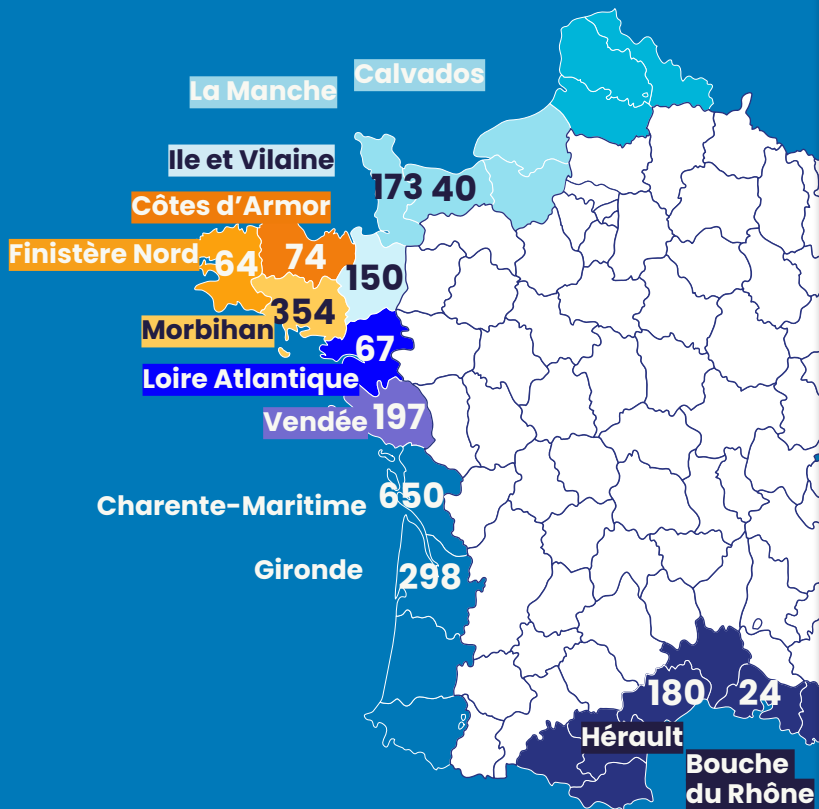
Le groupe a dressé un état des lieux de l'accompagnement du SSM auprès des conchyliculteurs, mettant en évidence :

- Le besoin de **capitaliser sur les savoirs, les compétences, les problématiques récurrentes** rencontrées par les conchyliculteurs sur l'ensemble du territoire ;
- Les moments clés où **l'intervention du SSM apporte une réelle plus-value** ;
- **L'identification des partenaires du secteur** qui permettent d'agir de manière préventive face aux nombreuses crises (CRC, Administration, etc.).

Ce groupe a vocation à développer des **outils concrets** destinés aux travailleurs sociaux qui peuvent rencontrer des conchyliculteurs sur leur territoire en s'appuyant sur une cartographie des professionnels conchylicoles affiliés ENIM et cotisants au SSM.

Les travaux se poursuivront en 2026 notamment autour de la convention collective ou encore la mise en place d'informations spécifiques auprès des Comités de la Conchyliculture dans une logique préventive.

Cotisants SSM
qui représentent 4362
conchyliculteurs affiliés ENIM
en 2025



Accompagner les conchyliculteurs

Le travail social en entreprise et les permanences embarquées

Le Service Social Maritime propose ses services auprès des entreprises maritimes, tant auprès des salariés que des armateurs. Afin de structurer et d'harmoniser notre intervention auprès des grands armements, le SSM désigne un référent SSM par entreprise.

Il est l'**Interlocuteur unique** et assure le lien entre les différents acteurs de l'entreprise (CSE, représentants syndicaux, ressources humaines, armement, référents internes) et les travailleurs sociaux du SSM chargés de l'accompagnement des salariés sur l'ensemble du littoral.

Il contribue à la **mise en œuvre d'actions individuelles et collectives de prévention sociale**, en mobilisant son expertise, sa connaissance des problématiques sociales et son réseau partenarial. Garant de la **confidentialité des échanges**, il constitue également une porte d'entrée pour les demandes des salariés et veille à la cohérence des parcours d'accompagnement en lien avec les travailleurs sociaux de territoire.

En tant que service social du travail et de prévention, le SSM s'appuie sur un travail partenarial étroit afin de mobiliser les dispositifs de droit commun et d'apporter des réponses globales, coordonnées et durables aux situations rencontrées, au-delà de la seule gestion de l'urgence.

18

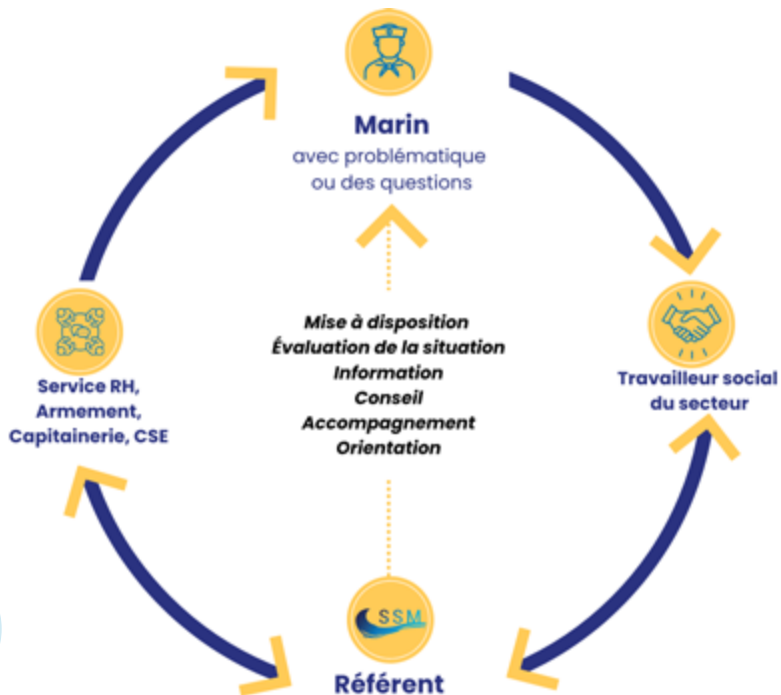
référents
SSM

30

entreprises de
plus de 100 salariés

1377

salariés
rencontrés



Aller au plus près des marins

Certains travailleurs sociaux du Service Social Maritime effectuent des permanences embarquées afin de renforcer leur présence tout en répondant à plusieurs objectifs : aller vers les marins et comprendre la réalité de leur quotidien, lever les freins à la sollicitation du service social et instaurer une relation de proximité facilitant les échanges.



Ces permanences permettent d'**intervenir directement à bord, sur le lieu de travail des marins**, favorisant ainsi l'**expression des besoins et un repérage plus précoce** des situations de fragilité. Elles constituent un levier essentiel pour **améliorer l'accès au service social** et adapter les réponses aux réalités du terrain.

3 travailleurs sociaux font régulièrement des permanences embarquées, notamment à bord de bateaux de Corsica Linéa, la Méridionale, et Brittany Ferries. Dans une dynamique de développement, des perspectives sont envisagées pour 2026, avec l'extension de ces interventions, notamment dans la zone du Maghreb.

Des **permanences à quai** sont également mises en place avec certaines compagnies, notamment pendant la relève d'équipage, avec depuis plusieurs années des permanences trimestrielles aux Pays-Bas dans le cadre d'un partenariat avec l'armement France Pélagique.

Témoignage



Carole Cau, Marseille

La compagnie de transport à passagers La Méridionale et le SSM m'ont donné l'opportunité de poursuivre l'accompagnement des marins et de mettre en avant le Service Social Maritime dans le cadre de permanences embarquées régulières lors des traversées Marseille-Corse.

C'est pour moi un privilège d'être sur la passerelle avec les officiers pour le départ du port de Marseille ou encore l'arrivée au jour levant sur la baie d'Ajaccio ou de Porto Vecchio, de traverser le golfe de Bonifacio avec une vue incroyable sur les îles Lavezzi et la Sardaigne ! Outre ces moments de contemplation, ces permanences sont pour moi l'occasion de mieux comprendre les métiers et fonctions de chacun à bord : le maître d'hôtel, le commissaire et le postal, les rapports du bosco avec ses matelots...les horaires du second ou du commandant.

Après un temps de permanence, les journées se terminent par le dîner à la table du commandant ou au carré d'équipage avec un questionnement bien souvent commun quand il s'agit de préparation à la retraite, de questions sur la prévoyance et la mutuelle, ou encore d'inquiétude en lien avec des proches en perte d'autonomie. Ces temps d'échange informel se concrétisent par des RDV individuels le lendemain pour les plus discrets.

L'accompagnement des salariés sédentaires : une confiance renouvelée par les entreprises

Au fil des années, plusieurs entreprises ont sollicité le Service Social Maritime pour l'accompagnement de leurs salariés sédentaires. Cette reconnaissance témoigne de l'expertise et du professionnalisme du SSM en matière d'accompagnement social, de prévention en milieu professionnel et permet aux entreprises de proposer un service global avec un interlocuteur unique pour l'ensemble de ses salariés. .



En 2025, cette dynamique s'est renforcée à travers la mise en œuvre de nouvelles conventions.

L'accompagnement proposé auprès des **salariés sédentaires est similaire à celui des marins** et est **co-construit avec l'entreprise en fonction des besoins** (nombre et lieux de permanences, thématiques d'intervention collectives, problématiques spécifiques identifiées chez les salariés sédentaires, etc.).

Comme pour les marins, l'**accompagnement proposé repose à la fois sur un suivi individuel**, visant à soutenir l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, **et sur des actions collectives de prévention** autour de thématiques variées (conditions de travail, santé, accès aux droits, retraite, etc.).

Pour répondre aux besoins du public sédentaire qui ne relèvent pas de dispositifs spécifiques au maritime, les **travailleurs sociaux du SSM mobilisent des partenaires de droit commun** afin de garantir un accompagnement adapté et efficace.

Pour assurer la réussite de ces actions, plusieurs conditions sont essentielles :

- Une **communication régulière auprès des salariés** afin de lever les freins et appréhensions liés au recours au travail social,
- La **mise en place de permanences** sur site facilitant l'accès au service,
- Un **travail de sensibilisation auprès des encadrants** (chefs de service, directeurs) pour clarifier les
- missions du SSM et les modalités d'orientation des salariés.

273

salariés sédentaires
accompagnés

7

conventions signées
avec les entreprises

Les postes SSM qui
accompagnent le plus
de sédentaires



Réunion



Guadeloupe



Martinique



Exemple de situation

Un salarié en CDI, disposant d'une ancienneté importante, a été orienté vers le SSM par son entreprise. Il souhaitait faire le point sur sa situation, conscient que son état de santé, actuel et à venir, n'était plus compatible avec son activité professionnelle, malgré les aménagements de poste déjà mis en place.

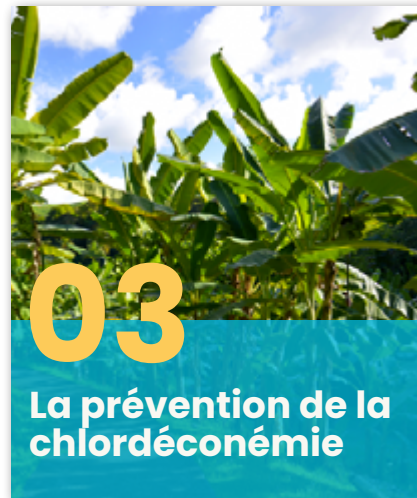
L'accompagnement social proposé a permis :

- **La mise en place d'un espace d'écoute confidentiel et sécurisant**, favorisant l'expression de difficultés jusque-là non abordées avec l'employeur, ainsi qu'une prise de recul sur les conséquences sociales et professionnelles de sa situation.
- L'**identification des priorités** et la définition d'un plan d'action adapté, en lien avec ses besoins et son projet.
- L'**orientation vers les partenaires compétents** (organismes de sécurité sociale, structures d'accompagnement du handicap, services internes de l'entreprise, etc.), afin de faciliter l'accès aux droits et d'engager les démarches nécessaires.

04

Les initiatives locales





Le travail partenarial local est essentiel pour dynamiser l'action sociale et enrichir les réponses proposées auprès des marins.

Ce travail permet de mobiliser un réseau d'acteurs spécialisés et de proximité. Cette dynamique favorise une prise en charge globale des problématiques sociales des marins, qu'il s'agisse de situations individuelles ou d'actions collectives de prévention, en s'appuyant sur les compétences complémentaires et spécifiques des partenaires.

Chaque année, les équipes du SSM s'engagent activement dans le **développement et l'animation de ces collaborations**, à travers la **mise en place d'initiatives locales**, la **participation à des dispositifs existants** ou la **création d'actions conjointes**.

Ce travail en réseau renforce l'accompagnement proposé aux marins, facilite l'accès aux droits et permet d'inscrire les actions dans une logique de prévention et d'accompagnement à 360° en lien avec les partenaires du territoire au plus proche du lieu de vie du marin. Le SSM est régulièrement en **lien avec les acteurs locaux des territoires** tels que les CRPMEM, CRC, ou encore l'administration (SSGM, DIRM, DML, etc.) ou des **partenaires qui interviennent nationalement** dans l'intérêt des marins (CRAPEM, DGAMPA, Instances professionnelles nationales, etc.).

Le maintien de relations de proximités avec **les acteurs sociaux des territoires** reste cependant indispensable dans le cadre des accompagnements et permet **d'ancrer le SSM dans un écosystème de partenaires** qui peuvent le cas échéant prendre le relai des accompagnements sur des thématiques spécifiques (Centres Communaux d'Action Sociale, CAF locales, France Travail et Maisons France Services, etc.)



9
**exemples
d'initiatives
locales
réalisées en
2025**

1
*Signature
de la CUMP*

2
*La prévention
de la chlordécone*

3
*Cohabitation
intergénérationnelle*



1

Boulogne-sur-Mer Le projet violentomètre

Le « Violentomètre » vise à **sensibiliser les futurs marins aux différentes formes de harcèlement** (verbal, sexiste, discriminatoire) et à **promouvoir des comportements respectueux** favorisant le vivre-ensemble. Il encourage également la réflexion individuelle sur les limites de chacun et le développement de l'esprit critique face aux situations de violence.

Mené au LPM du Portel, et en partenariat avec le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeune), le projet s'est déroulé sous forme d'**ateliers interactifs animés sur les temps de pause** des lycéens, en mêlant échanges, jeux et débats. Les élèves ont d'abord découvert et analysé plusieurs outils de sensibilisation (violentomètre, harcélomètre, etc.), puis sélectionné **des situations en lien avec leur vécu**.

Cette démarche participative a favorisé **l'expression, l'argumentation et l'écoute** afin de sensibiliser les jeunes sur ces questions d'actualité souvent complexes. Enfin, un **travail créatif a été engagé avec le professeur d'arts appliqués pour concevoir un outil adapté à leur environnement maritime**.

2

Granville Intégration au réseau VIF

L'intégration du SSM au réseau VIF de Granville **renforce la prévention et la prise en charge des violences intrafamiliales et des violences sexistes et sexuelles**. Ce partenariat a pour but de mieux **accompagner les victimes, améliorer la coordination entre professionnels et développer des actions de sensibilisation** auprès des publics, notamment les jeunes.

Le projet s'inscrit dans la continuité du travail amorcé au sein des LPM et ENSM, et se concrétise par la signature d'une convention de partenariat en 2025 dans une logique de **collaboration renforcée avec les acteurs locaux** (*Pôle Famille, CISPD, professionnels du territoire*). Il se traduit par des **rencontres et des temps d'échanges** (*journée VIF, réunions partenariales*), ainsi que par **des actions de prévention** déjà engagées auprès des lycéens et étudiants de l'ensemble des établissements du territoire.

Le dispositif s'appuie sur **un travail en réseau structuré**, favorisant **l'accueil, l'orientation des victimes, la formation des intervenants et la mise en œuvre d'actions coordonnées** à l'échelle du territoire de Granville.

3



Brest Informers les futurs marins

Dans le cadre d'un partenariat avec le CEFCM, les travailleurs sociaux interviennent en début d'année sur une action dédiée aux élèves en Certificat de Matelot Pont (CMP), à Brest.

Cette intervention collective, organisée au pôle nautique du Moulin-Blanc, réunit une quinzaine de stagiaires et permet, grâce à des **échanges dynamiques avec le référent de formation**, d'aborder de manière interactive les thématiques du secteur maritime et de l'égalité femme-homme.

La participation du SSM à cette action vise à **informer les futurs marins sur les acteurs du secteur maritime** à solliciter en cas de problèmes rencontrés autour des Violences Sexistes et Sexuelles et de les **sensibiliser aux enjeux d'égalité femmes-hommes**.

Elle contribue également à favoriser des pratiques professionnelles respectueuses et à préparer les stagiaires à leur insertion dans le milieu maritime.

4

Le Guilvinec Le Projet Pechkeur



Le Service Social Maritime a contribué au projet Pechkeur (2023-2025), une démarche de recherche-action portée par GLAZ visant à **mieux comprendre les conditions de travail et le bien-être des marins-pêcheurs**.

Ce projet a réuni de nombreux acteurs du secteur maritime, dont des armateurs, des équipages, des élèves du lycée maritime du Guilvinec ainsi que des partenaires institutionnels et de santé.

Aux côtés des autres intervenants, le SSM a **apporté son expertise sociale afin de faire le lien entre les différents publics** et d'éclairer les réalités vécues par les marins. Les échanges ont notamment mis en évidence un enjeu central pour la profession : le manque de relève, avec des conséquences sur les conditions de travail à bord et l'équilibre de vie des équipages. Les travaux ont également permis d'aborder la question de l'**intégration des jeunes, notamment lors des périodes de stage**, et d'identifier des pistes d'amélioration concrètes pour renforcer l'attractivité du métier.

Dans cette dynamique, le SSM a participé à la mise en place d'**actions de sensibilisation et de temps d'échange, notamment sous forme de tables rondes**.



5

Lorient Le festival de l'emploi

La participation du SSM au festival de l'emploi outre-rade vise à **favoriser l'insertion professionnelle et la reconversion**, en particulier dans les secteurs en tension comme l'aide à domicile et le maritime. L'événement a pour objectif de faciliter la **mise en relation entre demandeurs d'emploi, partenaires et recruteurs**, tout en valorisant les métiers et les parcours professionnels.

Organisé en partenariat avec plusieurs acteurs de l'emploi et du territoire lorientais, le festival s'est déroulé sur une journée rassemblant entreprises, organismes de formation et structures d'accompagnement.

Différents dispositifs ont été proposés : espaces de rencontres avec recruteurs, « bar à offres » présentant de nombreuses opportunités locales, conférences thématiques, ateliers ludiques et points d'information pour orienter le public.

L'événement a permis des **échanges concrets, débouchant sur des embauches et des mises en relation ciblées**, notamment pour des publics accompagnés par le SSM dans un processus de reconversion professionnelle. Fort de son succès, le dispositif sera reconduit avec de nouvelles thématiques.

6

Nantes Rompre l'isolement lors du passage à la retraite

Le Service Social Maritime a participé à la première journée de l'action « Bienvenue à la retraite », organisée par l'ASEPT et le CCAS de Saint-Nazaire.

Parmi les 12 participants, une veuve de marin relevait du régime ENIM.

Cette action, prévue sur quatre journées, abordait diverses thématiques telles que le **numérique, le bien-être, les droits sociaux ou encore le tissu associatif local**, avec l'intervention de professionnels variés (*psychologue, socio-esthéticienne, conseiller numérique, etc.*).

Dès cette première rencontre, les participants ont exprimé l'intérêt de ce dispositif, notamment pour **rompre l'isolement et recréer du lien social**.

Certains ont en effet partagé leur sentiment de solitude et leur souhait de développer de nouvelles relations sociales à la suite de leur départ à la retraite.

7

Ciboure Prévenir le décrochage scolaire

L'action du SSM en milieu scolaire vise à prévenir les difficultés des élèves, favoriser leur bien-être et soutenir leur réussite scolaire.

Elle s'appuie sur un repérage précoce des fragilités (*sociales, financières, de santé*) et sur **la prévention du décrochage**, tout en développant leur autonomie, notamment dans la gestion de la vie quotidienne.

Un travail partenarial étroit avec l'équipe éducative (*direction, enseignants, CPE, infirmière*), permet une analyse partagée des situations et la mise en œuvre d'actions coordonnées dans le respect de la confidentialité. En complément du suivi individuel, **des actions de prévention sont proposées**, comme l'intervention de la Banque de France lors de **la semaine de l'éducation financière**.

Ces temps collectifs, centrés sur le budget, les moyens de paiement et les risques d'arnaques, ont mobilisé les élèves en fin de cursus et facilité leur préparation à l'entrée dans la vie active.



Toulon Développer les partenariats maritimes-emploi

La participation au Carrefour des Métiers vise à promouvoir le Service Social Maritime, renforcer sa visibilité et développer les **partenariats avec les acteurs de l'emploi et du secteur maritime**. Elle permet également de faciliter les échanges avec les entreprises et les institutions afin de mieux répondre aux besoins des publics accompagnés.

Invité par France Travail et l'agglomération cannoise, le SSM a tenu un stand lors de l'édition 2025 au Palais des Festivals de Cannes, au sein de l'espace dédié à la plaisance professionnelle.

Positionné aux côtés d'acteurs institutionnels du maritime (*DIRM, DDTM*), cet événement a favorisé les rencontres avec les partenaires (*France Travail, GEPY, entreprises*) et la consolidation des liens existants, tout en offrant une opportunité annuelle de valorisation des actions du service.



Corse Rénovation de l'habitat informer et accompagner



Cette action vise à informer les pensionnés ENIM sur les dispositifs d'**aide à la rénovation de l'habitat**, afin de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie et de soutenir leurs démarches administratives. Elle a également pour objectif de faciliter l'accès aux droits et d'encourager le passage à l'action.

Le SSM a organisé cette **action collective en partenariat avec l'association SOLIHA**, avec le soutien de la Prudhomie pour la mise à disposition des locaux et la participation du Comité des pêches. Une communication en amont (*flyer, courriers aux pensionnés*) a permis de mobiliser les bénéficiaires.

Lors de la rencontre, les **participants ont bénéficié d'informations personnalisées sur les aides disponibles**.

Cette initiative, bien accueillie, a débouché sur des **démarches concrètes, avec plusieurs demandes d'accompagnement** pour le montage de dossiers d'aide à la rénovation.

02 Les événements de mer

53
événements
de mer

19
postes du SSM
concernés

Le Service Social Maritime intervient régulièrement auprès des entreprises, des marins et leurs familles à la suite d'événements de mer, situations souvent complexes et à fort impact humain.

Ces événements mobilisent de nombreux partenaires institutionnels et opérationnels (DDTM, services de secours en mer et à terre, ENIM, services de soins, BEAMER, CRAPEM, entreprises, etc.) et peuvent **entraîner des conséquences multiples pour les personnes concernées, tant sur les plans de la santé que sur les aspects administratifs, juridiques, financiers, sociaux et sanitaire.**

Pour y faire face, **le travail partenarial quotidien constitue un levier essentiel** pour pouvoir intervenir de manière coordonnée en cas d'urgence. Les échanges réguliers et les prises en charge conjointes permettent d'**apporter des réponses globales répondant aux besoins des marins et de leurs proches.**

Le SSM veille, en fonction des besoins exprimés, à **orienter les personnes vers les interlocuteurs pertinents** et, lorsque nécessaire, à relayer directement les demandes afin de faciliter les démarches.

Le SSM a structuré son action en définissant un protocole d'intervention spécifique en cas d'événement de mer.

Il vise à harmoniser les pratiques professionnelles à l'échelle nationale, à garantir un socle commun d'intervention pour l'ensemble des travailleurs sociaux, et à mettre à leur disposition des repères théoriques, juridiques et opérationnels. Ce cadre contribue également à soutenir les professionnels dans la gestion de ces situations particulièrement sensibles.

Conscient de l'impact émotionnel de ces interventions, le SSM **développe les compétences de ses travailleurs sociaux sur la prise en compte de la souffrance psychique et l'accompagnement du deuil, notamment en lien avec le CRAPEM.** En 2025, un groupe de travail a permis d'actualiser les supports d'intervention internes afin de renforcer les outils et les pratiques du service face à ces situations souvent aux conséquences dramatiques.



Signature de la convention avec la CUMP de La Réunion

Localement, après plusieurs années de collaboration avec la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) de La Réunion, le **SSM a officialisé ce partenariat par la signature d'une convention en juin 2025.**

Cette signature permet de **pérenniser les pratiques existantes, et notamment de clarifier les périmètres d'intervention** de chaque structure auprès des marins et des armateurs ainsi que **sécuriser la coordination des actions dans la durée en cas d'événements** à fort impact psychologique.

Elle a également conduit à l'élaboration d'un **schéma d'intervention partagé, favorisant une meilleure lisibilité des rôles et des modalités d'intervention.**



La cohabitation intergénérationnelle

Dans un contexte de forte pression foncière sur le littoral, l'accès au logement demeure une problématique récurrente pour les gens de mer. Les jeunes en formation maritime rencontrent régulièrement des difficultés pour accéder à un logement temporaire, souvent onéreux et difficile à trouver dans des zones à forte attractivité touristique.

À l'inverse, les pensionnés ou leurs ayants droits peuvent se retrouver dans des logements devenus inadaptés (trop grands, coûteux ou nécessitant un entretien important), sans pour autant pouvoir envisager facilement un déménagement. Cette difficulté s'explique notamment par le niveau souvent modeste des pensions et par le coût élevé de l'immobilier dans les zones littorales.

Face à ces enjeux et aux besoins de liens sociaux, **plusieurs travailleurs sociaux du SSM sont mobilisés autour de solutions comme le développement de l'habitat partagé**. Le dispositif de cohabitation intergénérationnelle solidaire (*encadré par la loi ELAN du 23 novembre 2018*), permet à une personne de 60 ans ou plus d'accueillir un jeune de moins de 30 ans en échange d'une contribution financière modérée et d'un engagement de présence ou de menus services. Ce cadre repose sur la contractualisation et l'accompagnement par des associations agréées, et est toujours pensé à partir des souhaits de chacun ; il permet de **prévenir les déséquilibres et de garantir des conditions de cohabitation adaptées**.



Signature de la convention avec «Gabrielle & Léo»

Dans cette perspective, plusieurs initiatives locales ont été engagées.

Le poste du Guilvinec a notamment noué des liens avec l'association "Tiss'âge" afin de sensibiliser des pensionnés ENIM propriétaires à l'accueil des étudiants en formation initiale, apprentis en contrat d'apprentissage et /ou stagiaires en formation continue (hébergement temporaire ou intergénérationnel). Une réflexion est en cours à Nantes, en lien avec les lycéens des LPM et étudiants de l'ENSM.

Aux Sables-d'Olonne, une convention partenariale a été signée avec l'association "Gabrielle et Léo", membre du réseau Cohabilis, pour faciliter le déploiement de ce dispositif sur le territoire. Un stagiaire marin sur l'île d'Yeu a été accueilli durant sept semaines chez une personne retraitée.

Dans la continuité de ces actions, le SSM poursuivra en 2026 son travail de mobilisation des acteurs locaux (associations de pensionnés, CCAS, mission locale, établissements de formation, EFM, CRPMEM, CRC, etc.) pour développer des solutions afin de favoriser l'accès au logement pour les gens de mer.

05 Des actions au plus proche des pensionnés

Le Service Social Maritime accompagne les pensionnés de l'ENIM dans une logique de prévention (santé, lien social, adaptation du logement, préparation à la retraite), de lutte contre l'isolement et de maintien de l'autonomie, en lien avec les dispositifs existants et notamment les ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires).

Le SSM intervient **en complémentarité de ces actions en assurant un rôle de relais d'information, d'incitation à la participation ou encore d'accompagnement individualisé** lorsque nécessaire.

Les travailleurs sociaux peuvent y participer afin de mieux valoriser ces actions auprès des bénéficiaires. En 2025, **le SSM a participé à 6 actions ASEPT et 3 forums "Bien-Vieillir"**.

Les pensionnés sollicitent majoritairement le SSM dans des contextes de rupture ou de crise (perte d'autonomie, isolement, décès d'un conjoint), ce qui limite l'impact des démarches de prévention. C'est pourquoi le **développement de la visibilité du SSM auprès de ce public fragile est un enjeu inscrit dans ses orientations stratégiques 2026**. Afin de renforcer cette proximité, nous participons autant que possible aux assemblées générales des associations de pensionnés, qui sont des temps privilégiés pour présenter l'action sociale de l'ENIM, valoriser les dispositifs existants et recueillir leurs attentes.

Localement, des actions sont développées en faveur de nos anciens.

Certains travailleurs sociaux développent des permanences dédiées à l'accompagnement des pensionnés dans leurs démarches administratives, notamment pour l'accès aux aides sociales et aux dispositifs de lutte contre la précarité (énergie, santé, minima sociaux). Ces initiatives permettent de **faciliter l'accès aux droits, en particulier pour les personnes en difficultés face aux démarches numériques ou en situation d'isolement**.

Des visites à domicile sont également mises en place lorsque les déplacements sont difficiles. L'accompagnement préventif est essentiel pour limiter les conséquences graves ou irréversibles des aléas de la vie.

Ainsi, pour remplir pleinement ses missions auprès des pensionnés de l'ENIM, le SSM s'inscrit dans une logique de proximité, en renforçant sa présence sur les territoires et en **s'appuyant sur un réseau partenarial actif, tout en restant attentif aux opportunités locales permettant d'adapter ses réponses aux besoins des publics accompagnés**.



Lumière sur quelques actions locales

Certains travailleurs sociaux s'appuient sur l'actualité pour aller à la rencontre des pensionnés et leurs transmettre des informations ciblées en fonction de leurs besoins.

1 Marseille

Des actions sont menées à l'occasion de la campagne de déclaration fiscale. Une déclaration erronée peut avoir des répercussions lourdes, notamment sur le montant de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) ou la possibilité d'accéder à l'action sociale de l'ENIM.

Le SSM intervient pour **informer sur certains éléments de vigilance concernant les déclarations** (*rectifications, impact sur les prestations sociales, attributions de parts fiscales supplémentaires*) **et communiquer les évolutions légales récentes pouvant nécessiter des modifications déclaratives.**

2 Noirmoutier

Des permanences locales sont proposées en partenariat avec les acteurs du territoire afin d'accompagner les pensionnés dans leurs démarches d'accès aux aides. Initialement centrées sur l'Aide à la Précarité Énergétique (APE), ces permanences ont été élargies depuis 2025 à un accompagnement plus global incluant les prestations sociales (*Complément Santé Solidaire, Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, chèque énergie, etc.*). En 2025, **32 pensionnés ont ainsi pu être accompagnés, complétés par 9 visites à domicile** pour les personnes en difficulté de mobilité.

3 Concarneau

À l'occasion des journées portes ouvertes organisées au sein de la pension de famille "Sterenn Glaz", le SSM a pu **rencontrer les professionnels de la structure et visiter cet espace d'accueil et d'hébergement.**

Ce dispositif est une solution transitoire permettant **d'accompagner des personnes vers un logement plus adapté et pérenne**, notamment à l'issue d'une hospitalisation ou dans le cadre d'une perte d'autonomie.

4 Guadeloupe

Au-delà des partenaires institutionnels, le SSM veille à **renforcer sa visibilité auprès des aidants et des familles**, dont le rôle est déterminant dans l'accompagnement des pensionnés. Une action conduite en partenariat avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) favorise les échanges entre seniors, proches et professionnels, en **renforçant l'accès à l'information et en contribuant à lutter contre l'isolement**, particulièrement prégnant sur ce territoire.

5 Les Sables-d'Olonnes

Dans cette même dynamique, nous participons au projet PRESA (*Prévention en Santé pour les Aînés*), porté par le Gérotopôle des Pays de la Loire.

Ce dispositif vise à **améliorer l'accès à la santé des personnes âgées**, en particulier celles en situation de précarité ou d'isolement. La participation du SSM à ces actions **favorise sa connaissance du réseau local, renforce la coordination entre professionnels et contribue à améliorer la prise en charge globale des publics.**

05

Les situations sociales





01
Les domaines
d'accompagnement



02
Évolution du
contexte maritime



03
Les situations
sociales
complexes



04
Accompagner les
fragilités



05
Accompagner les
pensionnés

En 2025, nous constatons que :

- La part importante des interventions sociales de type "conseil", qui **atteste de l'expertise maritime des professionnels du SSM**. Ils sont identifiés et reconnus pour la solidité et la spécificité de leurs connaissances, **ce qui conduit les marins et les armateurs à les solliciter largement pour des conseils techniques**.
- Les **interventions multifactorielles sont en nette augmentation**.

Cette évolution met en lumière une hausse des situations complexes nécessitant **un accompagnement soutenu dans la durée, impliquant davantage de coordinations, de démarches, de liaisons partenariales et d'orientations**. Ces actions sont indispensables pour lever les freins, répondre de manière adaptée aux demandes et atteindre les objectifs d'accompagnement.

Nous constatons que les demandes des marins portent majoritairement sur des problématiques de santé, de finance et de travail, qui sont souvent étroitement liées.

La gestion budgétaire, problématique récurrente = Exemple de situation

La **gestion budgétaire est une problématique récurrente** au sein de la population maritime, en raison de multiples facteurs structurels et conjoncturels (*rémunération à la part, saisonnalité de l'activité, crises de la ressource, aléas climatiques, restrictions réglementaires, etc.*).

Autant de causes qui peuvent **fragiliser durablement les finances des foyers et les exposer à des situations de précarité**.

L'**absence de prévoyance**, particulièrement dans le secteur de la pêche, **pour compenser une perte de revenus** en cas de maladie survenant en cours ou hors navigation (MCN / MHN), **est un facteur aggravant**.

Cette situation peut conduire à des difficultés financières importantes, voire à des situations d'endettement ou de surendettement.

Pour y répondre, les **travailleurs sociaux peuvent mobiliser différentes aides financières**, qu'elles soient spécifiques au secteur maritime ou de droit commun.

En 2025, **les demandes financières ont augmenté, tout comme le travail d'accompagnement budgétaire auprès des familles**.

L'année a été particulièrement difficile pour le secteur de la pêche et de la conchyliculture : de nombreuses TPE ont dû prendre la décision de liquider leur société.

L'endettement des petits armements à la pêche est une difficulté persistante depuis plusieurs années, aux impacts à la fois économiques et familiaux, fortement accentuée par l'isolement de nombreux marins dans la gestion de leur activité.

Depuis 2023, une mobilisation partenariale incluant le SSM a permis la mise en place d'un groupe de travail en 2024 (DM, URSSAF, ENIM, CRPMEM, SSM), assurant un suivi trimestriel des situations complexes. Cette coordination a favorisé une amélioration globale, avec des dettes partiellement ou totalement apurées via des échéanciers cohérents. L'accompagnement se poursuit toutefois pour les marins n'ayant pas encore engagé de démarche de régularisation.



Afin d'actualiser, de renforcer les connaissances des travailleurs sociaux et de les outiller sur l'accompagnement des difficultés financières, plusieurs visioconférences internes ont été organisées en 2025 afin de les **sensibiliser à la gestion du budget familial et sur la procédure de liquidation judiciaire d'une entreprise.**

Ces temps d'échanges ont permis aux travailleurs sociaux de **bénéficier d'apports théoriques, de se doter d'outils pratiques et de partager leurs expériences autour de situations concrètes rencontrées.**

La santé et le travail, porte d'entrée vers le SSM

Les **sollicitations liées à la santé sont souvent la première porte d'entrée des marins** vers le Service Social Maritime. L'usure professionnelle, liée à la pénibilité des métiers maritimes en est la cause principale, souvent renforcée par des retards aux soins, des difficultés d'accès aux professionnels de santé et des délais de traitement des démarches administratives relativement longs.

Dans ce contexte, les professionnels du SSM interviennent pour **informer sur les droits, prévenir les risques professionnels, favoriser les parcours de soins, accompagner les démarches auprès de l'ENIM** (mobilisation de pensions PIM, PRA, etc.) et, le cas échéant, **orienter vers des projets de reconversion.**

Les problématiques en lien **avec le travail** sont également nombreuses en termes de sollicitations, tant de la part des marins que des armateurs.

Les interventions portent principalement sur l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, la médiation dans les relations de travail et l'information sur les droits et dispositifs existants, notamment en matière de formation, de réglementation et de droit.

Exemple de situation

Un marin, embarqué à la grande pêche, est sans activité depuis plusieurs années en raison de problèmes de santé. Il sollicite le SSM concernant ses droits, dans un contexte de grande incertitude.

Vivant seul et disposant du RSA comme seule ressource, il envisage à la fois une reprise d'activité et l'ouverture de droits auprès de l'ENIM.

L'évaluation globale et les contacts avec l'ENIM et le Médecin des Gens de Mer mettent en évidence l'absence de Pension d'Invalidité Maladie (PIM) et d'indemnités journalières mais la possibilité d'une ouverture de droits à la retraite à court terme.

La diminution des accompagnements des marins à la pêche



Une diminution des accompagnements du SSM auprès des marins du secteur de la pêche est constatée et cela pour la seconde année consécutive.

Cette diminution du suivi est le miroir de la situation que connaît actuellement la pêche française, impactée par :

- Le **vieillessement de la flotte** (moyenne d'âge, 30 ans) ;
- Les **difficultés de financements pour la construction d'unités neuves** et le coût ;
- La **dépendance aux énergies fossiles** dans le contexte actuel ;
- Les **difficultés de recrutement** ;
- La **migration d'espèces** (cabillaud, maquereau...) vers des eaux plus froides, voire la disparition de certaines espèces (bulots en baie de Granville).

Ce secteur, très contraint réglementairement, voit ses zones de pêche très fortement concurrencées par d'autres activités économiques (notamment les champs éoliens) mais aussi se retréindre en raison de politiques environnementales (Natura 2000, aires marines protégées, etc.) ou de mesures temporaires de restriction, voire d'interdiction, de pêche comme la fermeture du golfe de Gascogne.

Ainsi, le manque de visibilité n'incite pas les jeunes à se diriger vers le métier de marin pêcheur entraînant une crise des vocations et donc un non-renouvellement des générations et une **diminution du nombre de marins pêcheurs actifs qui se reflète également dans les accompagnements du SSM.**

Exemple de situation



En décembre 2025, un marin-pêcheur spécialisé dans le bulot subit une chute d'activité : après plus de six heures en mer et 150 casiers relevés, la pêche n'atteint même pas 200 kg, bien en dessous du quota autorisé et du seuil de rentabilité au prix actuel. Depuis plusieurs décennies, les captures diminuent fortement, une tendance qui s'accélère et inquiète l'ensemble de la filière. Les contraintes réglementaires (quotas, taille minimale, jours de pêche) s'ajoutent à ces difficultés, dans un contexte jugé aujourd'hui critique. Plusieurs facteurs sont avancés, dont le changement climatique, avec le réchauffement des eaux et des hivers plus doux impactant la reproduction des bulots.

L'augmentation du recours au recrutement de marins étrangers

Pour faire face aux tensions de recrutement dans le secteur maritime, le recours au recrutement des marins étrangers, ressortissants de l'Union européenne ou de pays tiers (notamment l'Indonésie et le Sénégal) s'est développé.

Cette évolution, confirmée par le Bulletin de Main-d'Œuvre de France Travail et facilitée par l'arrêté du 21 mai 2025, est susceptible de modifier, voire de complexifier, l'accompagnement social assuré par les professionnels du Service Social Maritime.

Elle nécessite **un renforcement de nos compétences liées aux démarches de régularisation administrative**, dans un contexte de dématérialisation accrue, susceptible d'accentuer la fracture numérique pour les marins et les armateurs.

La barrière de la langue, les difficultés de maîtrise du français, les absences prolongées liées aux temps d'embarquement et l'absence éventuelle de conventions bilatérales de protection sociale avec certains pays d'origine renforcent la vulnérabilité de ce public.

Ces situations requièrent **un accompagnement spécifique, fondé sur un travail partenarial étroit et des démarches multiples**, afin de garantir la **sécurité, l'intégration et l'accès aux droits**, notamment en matière de santé.

Les démarches de soins classiques ou atypiques dans le cadre d'une pathologie particulière ou d'un événement de mer se trouvent d'autant plus complexifiées lorsqu'il n'existe aucune convention bilatérale entre l'ENIM, le régime de protection sociale des marins et le pays d'origine de la personne.

Exemple de situation

Un marin étranger a sollicité le SSM afin d'être accompagné dans ses démarches d'accès au travail.

Cela nécessite d'obtenir un titre de séjour, la reconnaissance de sa qualification professionnelle ainsi que les capacités à naviguer.

Parmi ses démarches, il a notamment repris ses études en France pour valider ses diplômes. Le parcours peut être parfois long et complexe. À ce jour, il est encore en attente d'autorisations administratives pour pouvoir travailler à bord d'un bateau français.

Ces éléments sont également indispensables à la constitution de son dossier de demande de logement social, réalisé en lien avec une collègue assistante sociale de la Maison départementale des solidarités et de la famille.

Ces situations illustrent la complexité croissante des démarches administratives, notamment pour les marins extracommunautaires.

Des réponses multiples aux situations sociales complexes

Les accompagnements du SSM sont de plus en plus complexes et nécessitent régulièrement des interventions multiples et à plusieurs niveaux pour répondre aux problématiques rencontrées.

Si le marin sollicite souvent le service pour une difficulté identifiée dans un domaine précis, **l'intervention des travailleurs sociaux repose sur une évaluation globale de sa situation.**

Cette évaluation permet de **comprendre et analyser l'origine de la sollicitation** mais aussi d'**identifier les problématiques souvent imbriquées et connexes**, dont les conséquences sont multifactorielles.

Pour répondre efficacement à une situation, il est donc nécessaire d'**agir simultanément sur plusieurs aspects de la vie de la personne et mobiliser les ressources adéquates.**

La réponse à une demande spécifique nécessite fréquemment la **mise en œuvre d'actions préalables qui auraient pu être anticipées**, telles que l'ouverture de droits auprès d'organismes comme la CAF ou l'ENIM.

Lorsqu'un marin évoque des difficultés financières suite à un arrêt de travail, l'accompagnement s'inscrit dans une approche pluridimensionnelle intégrant les domaines financiers, de santé et de travail.

L'analyse porte à la fois sur la situation budgétaire, la durée prévisible de l'arrêt, ainsi que les perspectives de reprise d'activité, notamment en cas de risque d'inaptitude.

L'aspect familial et l'impact sur le foyer sont souvent aussi au cœur des préoccupations des travailleurs sociaux.

Exemple de situation



Un conchyliculteur sollicite le SSM à la suite d'un arrêt de travail prolongé en Maladie Hors Navigation, avec l'apparition de difficultés financières et d'endettement. L'intervention du SSM a permis d'agir sur ses droits et d'accompagner ses démarches auprès de l'employeur, notamment sur les questions de prévoyance.

En parallèle, un travail de coordination avec l'employeur a permis d'identifier une solution de maintien dans l'emploi, via l'aménagement du poste de travail. Cette réorganisation lui a permis de reprendre une activité à temps plein, adaptée à ses capacités, et de stabiliser sa situation.

Du diagnostic aux solutions : accompagner et ajuster

Le **diagnostic budgétaire permet d'identifier des leviers d'action** tels que la **réduction des charges** (mobilisation de droits non ouverts, optimisation des contrats, diminution de certaines dépenses) ou l'**augmentation des ressources** (primes d'activité, pensions ENIM, etc.), de manière temporaire ou pérenne.

Sur cette base, une **orientation vers des dispositifs d'aide** peut être envisagée, avec un **accompagnement dans la constitution des dossiers** si nécessaire, notamment pour l'**obtention des pièces justificatives** et la **rédaction d'une enquête sociale** pour appuyer la demande.

L'accompagnement ne se limite pas au temps d'échange avec le bénéficiaire. Il se poursuit par un **travail de coordination, de recherche de solutions et de mobilisation des partenaires.** Le travailleur social peut ainsi engager des démarches auprès de différents interlocuteurs, analyser les dispositifs les plus adaptés ou encore explorer des solutions alternatives en lien avec la situation de la personne.

Les délais de traitement des démarches administratives peuvent avoir un impact significatif sur les situations accompagnées. Des délais longs, des réponses partielles ou inadaptées peuvent entraîner une dégradation de la situation initiale, y compris sur le plan de la santé psychique. Dans ce contexte, le SSM procède à des **réévaluations régulières et ajuste les plans d'action afin de maintenir un accompagnement adapté et réactif.**

Estimation du nombre de demandes par bénéficiaire

5 demandes

64%

1 demandes

24%

2 demandes

12%

3 demandes

2%

4 demandes

1%

Accompagner les jeunes dans leurs démarches sociales

La présence du Service Social Maritime au sein des établissements de formation maritime (LPM, ENSM, formation continue), notamment à travers des permanences régulières, permettent d'être au plus près des élèves ou marins en formation.

Cette proximité favorise la réactivité face aux signalements et permet d'**apporter des réponses adaptées à des situations parfois complexes**, en s'appuyant sur notre solide réseau partenarial, tant dans le milieu maritime que dans le droit commun.

Si certaines sollicitations relèvent initialement d'une demande précise, elles révèlent fréquemment **des situations plus globales nécessitant des accompagnements approfondis**, inscrits dans la durée et mobilisant plusieurs champs d'intervention.

L'objectif reste constant : prévenir les ruptures de parcours, notamment scolaires ou de formation, et **éviter l'aggravation des situations**.

Les échanges réguliers avec les équipes enseignantes peuvent également amener le SSM à être interpellé sur des situations individuelles complexes.

La récurrence de **certaines problématiques peut alors conduire à engager une réflexion plus globale avec l'établissement et à envisager des actions collectives sur une thématique dédiée**.

Exemple de situation

Lors d'une permanence au sein d'un établissement de formation maritime, un étudiant, parent d'un enfant, a sollicité le SSM en raison de difficultés financières liées à la perte soudaine d'un mode de garde familial.

Cette situation a entraîné une complexification de l'organisation quotidienne, aggravée par un blocage de droits sociaux, alors que les ressources étaient limitées.

Dans un premier temps, une aide d'urgence a été mobilisée afin de répondre aux besoins immédiats de la famille.

Une fois la situation administrative régularisée, un accompagnement complémentaire a permis l'obtention d'un soutien financier pérenne pour la poursuite de la scolarité.

Ces démarches ont permis d'assurer la continuité du parcours de formation dans des conditions plus sereines.

De l'individuel au collectif

En 2025, deux situations individuelles de jeunes en situation de surpoids ont été accompagnées dans un lycée maritime, dans un contexte où la demande initiale concernait l'accès à l'aptitude à la navigation.

Ces situations particulières ont nécessité **un travail plus global interrogeant la santé, la formation professionnelle et l'environnement familial**. Les échanges avec l'établissement ont permis d'identifier que cette problématique dépassait le simple cas individuel suivi, révélant un enjeu plus large de santé au sein de l'établissement.

En lien avec l'équipe éducative, le SSM a **mis en place une action collective complémentaire de prévention** à destination de l'ensemble des élèves.

La mise en œuvre de telles actions suppose un **travail de concertation** associant les différents acteurs : Service de Santé des Gens de Mer (SSGM), équipes éducatives, représentants professionnels, SSM, ainsi que, le cas échéant, des experts en prévention.

L'implication des jeunes et de leurs familles apparaît également essentielle afin de garantir la cohérence des messages et l'efficacité des actions engagées.

Au-delà des enjeux de santé, **ces démarches s'inscrivent dans une perspective plus large de sécurisation des parcours professionnels**, contribuant à moyen terme à **favoriser la relève dans le secteur maritime** et, à plus long terme, à **réduire les facteurs de risques professionnels et personnels**.



L'évolution de la prise en compte des fragilités psychiques dans le milieu maritime.

Le parcours professionnel des marins est marqué par différentes étapes qui peuvent parfois influencer sur leur équilibre psychologique. Les difficultés d'adaptation en début de parcours, l'exposition aux contraintes professionnelles en activité, puis les enjeux liés aux transitions en fin de carrière peuvent fragiliser la santé mentale, dans un contexte également impacté par les crises de la ressource et les tensions liées aux recrutements ou à la relève.

Parallèlement, les représentations de la santé mentale évoluent : la parole se libère progressivement et les dispositifs d'accompagnement se structurent. Dans ce contexte, **le SSM joue un rôle en tant qu'acteur de proximité, en intervenant à la fois dans la prévention, l'accompagnement individuel des marins sur la partie sociale, l'orientation et la coordination des dispositifs médicaux de soutien existants.**

Prévenir dès l'entrée en formation maritime

Dès les premières étapes du parcours maritime, le SSM contribue à **sensibiliser les élèves aux enjeux de santé mentale** et repérer précocement les situations de fragilité psychologique. Il participe ainsi à **instaurer une culture de vigilance et à réduire la stigmatisation des troubles psychiques.**

À Marseille, **10 étudiants ont sollicité le SSM en 2025** car ils étaient en souffrances psychologiques et **ont tous été orientés vers des partenaires de secteur**. À La Rochelle, un travail partenarial avec la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA) a permis d'envisager la mise en place d'une permanence dédiée aux élèves du lycée maritime, complétée par une permanence mensuelle d'une psychologue d'orientation du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Ces démarches s'inscrivent dans la continuité d'initiatives telles que le projet Pech'keur, mené en lien avec le SSM, visant à favoriser les échanges entre futurs marins et professionnels en activité. Malgré ces initiatives, un élève d'un lycée maritime s'est suicidé le week-end à son domicile, rappelant la vulnérabilité de ce public et **la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions de prévention, de repérage et d'accompagnement en matière de santé mentale.**

Exemple de situation

À la suite du décès d'un élève, en coordination avec le SSGM, le SSM est intervenu pour accompagner collectivement sa classe. Ce temps d'échange a permis aux élèves d'exprimer leurs émotions et d'identifier plusieurs situations de fragilité psychologique nécessitant une prise en charge rapide.

Des suivis individuels ont été mis en place avec des psychologues, tandis que le SSM est resté mobilisé, en lien avec le CRAPEM et un service jeunesse local, afin d'assurer une continuité d'accompagnement face aux difficultés persistantes de certains de ses camarades

Accompagner durant la carrière

Le Service Social Maritime intervient auprès de celles et ceux confrontés à des situations sociales complexes pouvant impacter leur équilibre mental.

Les travailleurs sociaux apportent **un accompagnement individuel basé sur l'écoute et l'évaluation des situations de mal-être** (stress, épuisement, fragilisation psychologique), souvent liées à des difficultés sociales parallèles. Ils soutiennent les personnes en période de fragilisation et assurent, si nécessaire, une orientation vers des professionnels spécialisés en santé mentale.

L'identification des risques psychosociaux constituent un axe important de l'intervention du SSM, à travers des **actions de sensibilisation, d'appui aux armateurs et intervient également en médiation en cas de tensions professionnelles.**



Le **SSM s'appuie notamment sur un partenariat avec le Centre de Ressources et d'Aide Psychologique en Mer (CRAPEM)**, service public dédié à la santé mentale des gens de mer. Ce dispositif permet aux marins, qu'ils soient embarqués ou à terre, d'accéder à des soins psychologiques via des consultations à distance ou en présentiel 7 jours sur 7, 24h sur 24h. Le **SSM oriente les marins vers ce service, que ce soit pour des interventions ponctuelles, des suivis de plus longue durée ou à la suite d'événements de mer**, notamment dans des situations de souffrance psychique, d'addictions ou de troubles anxio-dépressifs.

Par son approche globale, humaine et continue, et en lien avec ses partenaires spécialisés (comme le CRAPEM et le SSGM), le **SSM joue un rôle clé dans l'identification des fragilités psychiques** des marins tout au long de leur parcours.

Exemple de situation



Suite à une évaluation sociale, le SSM a accompagné un marin confronté à une situation familiale et personnelle complexe, marquée notamment par des enjeux de santé nécessitant une prise en charge urgente de son enfant.

Une orientation rapide vers des soins spécialisés a été organisée, tandis que le marin, en situation d'épuisement, a également été hospitalisé.

Parallèlement, le SSM a soutenu la famille dans ses démarches administratives, d'accès aux droits et la recherche de logement, mobilisant les partenaires pour sécuriser leur situation malgré des difficultés financières.

Accompagner le départ à la retraite

Le **départ à la retraite constitue une étape importante dans la vie des marins**, entraînant des bouleversements importants à plusieurs niveaux, dont :

- Les droits, des ressources, voire du niveau de vie ;
- Les démarches administratives nouvelles à effectuer ;
- Les rythmes du quotidien, des temps de présence à terre et au sein du foyer plus importants ;
- L'équilibre dans la famille des rôles de chacun ;
- Le statut social « Si je ne suis plus marin pêcheur je ne suis plus rien ? ».

Qu'elle soit anticipée ou subie, notamment à la suite d'un problème de santé, cette transition nécessite une véritable adaptation du marin et de son entourage. Le SSM demeure mobilisé afin de soutenir au mieux cette étape qui peut fragiliser.

Les évolutions récentes du secteur maritime ont renforcé l'autonomie des marins dans leurs démarches (dématérialisation, plateforme de l'ENIM, information accessible en ligne). Toutefois, le **SSM constate une complexification des situations, nécessitant un accompagnement spécifique**, en particulier lorsque des fragilités autre que administratives viennent s'ajouter à cette transition.

Certaines situations révèlent des risques de rupture de droits, notamment lorsque la cessation d'activité est subie et difficilement acceptée.

L'absence d'anticipation peut conduire à des périodes sans ressources, en cas de non-engagement des démarches nécessaires (demande de pension, reconnaissance d'inaptitude).

Par ailleurs, **les carrières deviennent de plus en plus diversifiées**, voire multiples (périodes de navigation auprès de différents armements, expériences à l'étranger, interruptions ou activités relevant d'autres régimes). Ces **parcours complexifient la lecture des relevés de carrière** et les démarches liées à la constitution des dossiers de retraite.

Le SSM accompagne les marins dans la compréhension de leur situation, la sécurisation de leurs droits et la coordination des démarches, en lien avec les différents régimes et partenaires, y compris à l'international lorsque cela est nécessaire.



Exemple de situation

Le SSM accompagne un marin retraité du littoral, veuf et souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD) nécessitant des soins quotidiens. Il rencontre des difficultés administratives (revenus non déclarés, pièce d'identité invalide) qui ont été régularisées avec son appui.

Une visite à domicile a révélé un logement très dégradé et peu sécurisé. L'accompagnement a porté sur la pension de réversion, puis sur la mise en place d'aides (APA, aide à domicile, réflexion sur une mesure de protection). Actuellement hospitalisé, son retour à domicile est compromis. Cette situation mobilise plusieurs partenaires (CLIC, le CCAS, le médecin traitant et l'hôpital), dont la coordination est essentielle.

Agir en amont pour sécuriser le passage à la retraite

Dans les secteurs de la pêche et la conchyliculture, majoritairement composés de petites entreprises, le patron qui part à la retraite est souvent responsable de son entreprise et de ses salariés. Cette situation implique des démarches spécifiques liées à la transmission ou à la cessation d'activité.

Pour répondre à l'ensemble des problématiques administratives et à cette complexification des situations, le SSM propose des actions collectives, sur les demandes à réaliser pour constituer les dossiers en complément des accompagnements individuels, en lien avec ses partenaires, dont l'ENIM.

Ces actions répondent à plusieurs objectifs :

- **Favoriser la réflexion et l'anticipation** des démarches ;
- **Limiter les complications** au moment du passage à la retraite ;
- **Faciliter la prise de contact** avec le SSM ou d'autres acteurs pour la mise en place d'accompagnements personnalisés si besoin.

Les professionnels du SSM n'instruisent pas les demandes de retraite, mais **la période de transition qu'elles impliquent fait émerger des problématiques multiples** et parfois interdépendantes nécessitant un accompagnement plus large. En 2025, **16 % des actifs suivis ont bénéficié d'un appui dans le cadre de leur demande de retraite.**

Exemple de situation



Un marin étranger, ne maîtrisant ni la lecture ni l'écriture, est accompagné par le SSM dans ses démarches depuis sa demande de pension, en raison de lacunes dans la déclaration de sa carrière.

L'accompagnement a permis d'ouvrir ses droits (ASPA, aides au logement) et de sécuriser sa situation administrative, malgré des contraintes importantes sur son projet de retour dans son pays natal.

Un suivi plus poussé a également révélé une erreur dans le paiement de son loyer liée à une mauvaise prise en compte des aides, entraînant un trop-perçu. Grâce à l'intervention du SSM et à une médiation avec le bailleur, la situation a été régularisée et les sommes indûment versées remboursées.

Les perspectives du Directeur

Évolutions Internes, thématiques nationales, Initiatives locales, tout au long de la vie, voilà le fil rouge de cette année 2025.

ÉVOLUTIONS INTERNES car de nombreux chantiers ont été finalisés pour répondre au mieux aux attentes de nos bénéficiaires : déménagements pour rester en proximité, évolutions informatiques pour sécuriser vos données, modernisation de nos outils et procédures internes, nouveau site internet, newsletter ou podcasts pour mieux vous informer.

THÉMATIQUES NATIONALES car certains sujets doivent être réfléchis et traités avec nos partenaires avant de proposer et décliner localement des solutions avec les équipes du SSM, en prenant en compte des spécificités territoriales ou des particularités professionnelles.

INITIATIVES LOCALES car où que vous soyez en métropole ou dans les DOM, le bureau, les secrétaires et travailleurs sociaux du SSM ne sont jamais très loin pour vous accompagner si nécessaire. Ce sont aussi ces expérimentations locales qui viennent nourrir notre réflexion pour proposer des solutions cohérentes sur l'ensemble du territoire.

TOUT AU LONG DE LA VIE, car il peut arriver à tout un chacun, à un moment donné de son parcours de vie, d'être confronté à des difficultés personnelles ou professionnelles. Sans avoir la prétention de pouvoir y apporter des solutions systématiques, nous nous attachons quotidiennement à écouter, accompagner, essayer et sans juger.

Le nombre de bénéficiaires accompagnés par le SSM reste stable, mais il serait se mentir que de nier que les situations n'en sont pas moins de plus en plus complexes dans un environnement en perpétuel mouvement.

De nouvelles entreprises maritimes font appel à notre service pour accompagner leurs salariés sédentaires, de nouveaux partenariats sont noués et une expérimentation est lancée pour accompagner les marins de Saint-Martin depuis les Antilles : autant d'exemples qui reflètent l'importance de nos missions et la confiance renouvelée de nos partenaires et bénéficiaires.

2026 sera, elle aussi, une année riche en nouveautés, qu'elles soient nationales, locales ou internes, afin de nous permettre de répondre au mieux à VOS besoins, qui évoluent eux aussi tout au long de la vie du SSM.

Rémi Pain

Directeur du Service Social Maritime



Accompagnement

Prévention
Proximité
Conseil
Expertise
Orientation
Confidentialité
Aide
Information
Intervention
soutien
Ecoute

N'hésitez pas à suivre notre
actualité sur les réseaux sociaux



Rapport d'activité 2025 - Service Social Maritime
Siège Social, 2 rue Bertrand Geslin 44000 Nantes

Réalisation
Service communication SSM

Impression
Imprimerie Solidaire

Crédits photos
Istock - Unsplash - Freepix

Illustration
Fago, Studio d'illustration

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de
valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM



VOTRE SERVICE SOCIAL MARITIME

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

ssm-mer.fr

02 40 71 01 50 - info@ssm-mer.fr